

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 28 novembre 2023 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°259 ■

PROGRAMME AADL 3
**Lancement de
l'opération de
souscription avant
la fin du premier
semestre 2024**

P 16

OUVERTURE DU CAPITAL DU CPA ET DE LA BDL

Les détails de l'ABEF

Deux banques publiques seront introduites à la Bourse d'Alger en 2024. C'est un véritable coup de starter pour la première place financière d'Algérie qui ne compte que cinq entreprises jusqu'à présent avec des montants qui ne sont pas assez conséquents. La plus importante introduction remonte à 2016 avec à peine 6 milliards de DA, a rappelé le Délégué général de l'ABEF (association des banques et établissements financiers), Rachid Belaid. L'intervenant a précisé que la cession des actions du CPA et de la BDL sera réservée uniquement aux nationaux. P 3



4^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA VENTILATION, ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Les nouvelles technologies énergétiques au rendez-vous

Le Salon International de la Ventilation, Électricité, Chauffage et Climatisation (SIVECC) a ouvert ses portes hier à la Safex, Pins maritimes, Alger. Le Salon International de la Ventilation, Électricité, Chauffage et Climatisation est un événement annuel majeur en Algérie et en Afrique du nord, dans le domaine de la technologie énergétique.

P 2

LE SALON REVADE S'OUVRE À ALGER

L'Algérie ambitionne de recycler 30% de ses déchets



L'Algérie veut valoriser ses déchets. Tout une stratégie est mise en place par le gouvernement. Elle consiste à la récupération et la valorisation de 30% des déchets générés annuellement à l'horizon 2035, indique la ministre l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, à l'ouverture de la 7^{ème} édition du Salon International de la récupération et la valorisation des déchets (REVADE).

P 5

OCTROI DU FONCIER INDUSTRIEL DESTINÉ À L'INVESTISSEMENT

Tebboune ordonne d'introduire d'avantages de facilitations

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche d'introduire davantage de facilitations en matière d'octroi du foncier industriel destiné à la réalisation des projets d'investissement, selon un communiqué du Conseil des ministres.

P 4

PÉTROLE

Le Brent baisse à moins de 80 dollars le baril P2

LE PLF 2024 PRÉSENTÉ À L'APN

15.275 milliards de DA de dépenses prévues P16

M'SILA

Exportation d'une cargaison de canalisations armées de fibre de verre vers la Libye P6

PÉTROLE

Le Brent baisse à moins de 80 dollars le baril

Les prix du pétrole commençaient la semaine en baisse lundi, les investisseurs attendant la réunion de l'Opep+ prévue pour jeudi prochain. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, perdait 1,58% 79,31 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediaire (WTI), pour livraison le même mois, baissait de 1,79% 74,19 dollars. Les investisseurs attendent désormais la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) reprogrammée jeudi, qui se tiendra par visioconférence. Le marché « s'attend une prolongation de la politique actuelle de l'OPEP sans réduction plus importante du groupe », affirment des analystes, « de sorte qu'une réduction surprise modeste » ferait temporairement grimper les prix.

R E.

L'ENQUÊTE SUR L'ENRICHISSEMENT ILLICITE DU FONCTIONNAIRE PUBLIC

Le thème d'une journée d'étude mercredi à Alger

Une journée d'étude sera organisée, mercredi prochain au siège de l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale (ESGN) à Alger, sur le thème: "L'enquête administrative et financière sur l'enrichissement illicite du fonctionnaire public", a indiqué, dimanche, un communiqué de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Organisée par la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en coordination avec le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), cette rencontre verra la participation de cadres de l'Autorité, de responsables de la GN, ainsi que de représentants d'instances constitutionnelles, de secteurs ministériels et d'établissements publics, a conclu le communiqué.

4^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA VENTILATION, ÉLECTRICITÉ, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Les nouvelles technologies énergétiques au rendez-vous

Le Salon International de la Ventilation, Électricité, Chauffage et Climatisation (SIVECC) a ouvert ses portes hier à la Safex, Pins maritimes, Alger. Le Salon International de la Ventilation, Électricité, Chauffage et Climatisation est un événement annuel majeur en Algérie et en Afrique du nord, dans le domaine de la technologie énergétique.

Par Zahir R

Il réunit les acteurs clés de l'industrie des HVAC offrant une plateforme unique pour la découverte des dernières innovations. En réunissant des experts de l'industrie, des entreprises innovantes et des décideurs, le SIVECC contribue à façonner l'avenir de l'énergie durable. Cette 4^{ème} édition du SIVECC qui a pour thème « L'efficacité énergétique » promet d'être un événement incontournable, mettant en lumière les tendances les plus récentes et les solutions les plus novatrices dans les domaines de la ventilation, de l'électricité, du chauffage et de la climatisation.

L'événement qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre courant verra la participation de 118 exposants représentant 14 pays, dont : Arabie saoudite, Lybie, Koweït, Bahreïn, Egypte, Emirats arabes unis, Russie, Inde, France, Chine, Canada, Turquie, Italie, Royaume-Uni. Des entreprises nationales et internationales de renommée mondiale exposeront leurs produits et services, offrant aux visiteurs une opportunité unique de découvrir les dernières innovations en matière de technologie énergétique. Des démonstrations en direct et des présentations approfondies permettront aux visiteurs de découvrir comment ces technologies peuvent améliorer l'efficacité énergétique et

réduire l'empreinte carbone. Une vingtaine d'experts partageront leurs connaissances lors de débats et de conférences stimulants. Les sujets abordés incluront les défis actuels du secteur, les tendances émergentes, et les solutions durables pour répondre aux besoins croissants en énergie. Cette nouvelle édition du SIVECC offrira une plateforme exceptionnelle de 5200m² pour le réseautage professionnel. Les participants auront l'occasion de rencontrer des leaders du domaine, des promoteurs industriels et des représentants d'organisations professionnelles et institutionnelles, favorisant ainsi les collaborations stratégiques et les opportunités d'affaires.

PRISE EN CHARGE DES SANS ABRI

Krikou met en avant la coordination intersectorielle « active »

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la Femme, Kaouter Krikou, a mis en avant, lundi à Alger, la coordination « active » entre les différents secteurs et acteurs concernés pour assurer une prise en charge « efficace » des personnes sans abri. Lors d'une visite à l'établissement « Diar Errahma » de Birkhadem pour s'enquérir des conditions de prise en charge des personnes sans abri, la ministre a souligné la

coordination « active » entre les différents secteurs et acteurs concernés pour une prise en charge « efficace » de cette catégorie dans divers domaines. Dans ce contexte, Mme Krikou a indiqué que la prise en charge des sans abri concerne plusieurs aspects, en l'occurrence les soins, l'accompagnement psychologique et le soutien social, outre la prise de mesures favorisant la réinsertion en milieu familial et professionnel. Les sorties de terrain menées tout au

long de l'année sont intensifiées en hiver, a-t-elle ajouté. A cette occasion, la ministre a évoqué la plateforme électronique, lancée par le ministère, pour le signalement des personnes sans abri pour une « meilleure prise en charge et une intervention rapide » au profit de cette catégorie, soulignant qu'elle est accessible à tous les acteurs et aux citoyens à travers le territoire national pour mieux contribuer à cette opération.

ASSURANCES

Aglic, finaliste à la compétition de la meilleure compagnie dans la région MENA

La compagnie d'assurance vie Algerian Gulf Life Insurance Company (Aglic), connue sous le nom commercial "L'Algérienne Vie", a été sélectionnée parmi plus de 160 candidatures pour la finale du Prix de "la meilleure compagnie d'assurance vie de l'année dans la région MENA", décerné par la revue spécialisée "Middle East Insurance Review". "Aglic est honorée d'annoncer qu'elle a été nommée puis short listée au prestigieux prix de la compagnie d'assurance vie de l'année dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), décerné par la réputée revue Middle East Insurance

Review", a-t-elle annoncé dimanche dans un communiqué. La 10^e édition de cette compétition a attiré plus de 160 candidatures de la région, selon le communiqué précisant que la compagnie algérienne a été sélectionnée parmi les trois finalistes de la catégorie "Life Insurance Company of the Year". Cette short list a été établie par un panel de 19 juges, comprenant des PDG, des cadres supérieurs, des chefs d'association et des experts de l'industrie, lors d'un processus de jugement à distance, a fait savoir la même source, en mentionnant que l'intégralité du processus est soumise à une vérification "rigoureuse" effectuée par un cabinet

international, garantissant ainsi la transparence et l'équité du processus. La compétition vise à reconnaître et à célébrer les réussites exceptionnelles d'individus et d'entreprises dans le secteur de l'assurance à travers la région MENA. "Aglic est particulièrement fier d'atteindre ce stade de la compétition et d'obtenir cette reconnaissance significative seulement huit ans après sa création. Cette réalisation témoigne de l'engagement constant d'Aglic envers l'excellence et sa capacité à fournir des services exceptionnels dans le domaine des assurances de personnes en Algérie et dans la ré-

gion", a-t-on souligné dans le communiqué. Cette nomination est considérée par la compagnie algérienne comme "une étape majeure dans son parcours" et "elle incite à redoubler d'efforts pour continuer à améliorer ses services". Pour rappel, Algerian Gulf Life Insurance Compagnie est une société par actions (SPA) spécialisée dans les assurances de personnes, créée et agréée en 2015 suite à un partenariat entre le groupe Koweïtien Gulf Insurance Group (GIG) et la Compagnie d'assurance des hydrocarbures CASH Assurance ainsi que la Banque nationale d'Algérie (BNA).

R E.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

OUVERTURE DU CAPITAL DU CPA ET DE LA BDL

Les détails de l'ABEF

Deux banques publiques seront introduites à la Bourse d'Alger en 2024. C'est un véritable coup de starter pour la première place financière d'Algérie qui ne compte que cinq entreprises jusqu'à présent avec des montants qui ne sont pas assez conséquents. La plus importante introduction remonte à 2016 avec à peine 6 milliards de DA, a rappelé le Délégué général de l'ABEF (association des banques et établissements financiers), Rachid Belaid.

Par Sirine R

Donc, le feu pour l'ouverture du capital du Crédit populaire algérien (CPA) et de la Banque de développement local (BDL) à hauteur de 30%, est un signal fort pour le secteur bancaire qui verra certainement une nouvelle dynamique. L'intervenant a précisé que la cession des actions du CPA et de la BDL sera réservée uniquement aux nationaux (les particuliers, les entreprises, les compagnies d'assurances et les commerçants etc). le représentant de l'ABEF, dans une déclaration à la radio, a fait savoir que la première opération sera lancé en janvier pour le CPA, dont la première tranche sera de 50 milliards de DA. C'est cramèrent 8 fois le montant de dernière introduction en bourse en 2016. C'est la plus importante introduction depuis l'ouverture de la bourse d'Alger, souligne-t-il. Concernant la Banque de développement local (BDL), le même responsable a indiqué que son capital sera ouvert à hauteur de 30%, dont son introduction en bourse est prévue en juin 2024. Un bureau d'étude a été engagé pour finaliser les études nécessaires pour introduire cette banque en bourse, détaille-t-il. Questionné sur le choix de ces deux

banques, le délégué de l'ABEF a rappelé que le CPA a été préparé et assigné pour l'ouverture de son capital, en rappelant au passage que cette dernière était programmée auparavant pour coter en bourse, mais qui n'a pas abouti. Donc, le CPA est une banque fin prête pour une telle opération nécessitant une solidité financière et un portefeuille important de PME. Idem pour la BDL qui se trouve en bonne santé financière et un portefeuille important d'entreprises. Il a ainsi expliqué que la limitation de l'ouverture du capital à 30% a été fixée selon des études du marché financier, en précisant que l'objectif de cette introduction en bourse est pour d'avoir de nouveaux acteurs dans le Conseil d'administration et l'amélioration de la gestion et de la gouvernance de ces banques. S'agissant de la modernisation du secteur bancaire, le représentant l'ABEF a affirmé que les banques investissent énormément dans la mise en place de nouveaux systèmes d'informations, la digitalisation, le développement de paiement en ligne et la formation de la ressource humaines et la Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a relevé «l'impératif de prendre en ligne de compte lors de l'opération d'ouverture du capital des deux banques publiques, à savoir le Cré-

dit populaire algérien (CPA) et la Banque de développement local (BDL), les méthodes de gestion modernes, d'autant que l'opération vise à associer le secteur privé dans la gestion de ces importants établissements financiers, la prise de la décision économique, et la création d'un climat concurrentiel avantageux pour nos citoyens parmi les clients des banques». «L'ouverture du capital des deux banques doit stimuler l'investissement et le marché de l'emploi, ces deux établissements devant s'ériger en modèles pour les institutions financières en matière de prestations de qualité supérieure et d'efficacité», a préconisé Tebboune, lors de la réunion d'avant-hier du Conseil des ministres. Il a affirmé que l'année 2024 sera l'année de la réforme bancaire profonde dans le cadre d'une «nouvelle approche globale». Commentant l'exposé relatif à l'ouverture du capital de deux banques publiques, le Président Tebboune a mis l'accent sur l'impératif de «placer la réforme du système bancaire dans le cadre d'une nouvelle approche globale et intégrée captant les fonds circulant en dehors du circuit bancaire, afin de faire de l'année 2024 l'année de la réforme bancaire profonde», a précisé la même source.

INVESTISSEMENT

Les entreprises sud-coréennes intéressées par le marché algérien

Des entreprises sud-coréennes, activant dans plusieurs domaines, sont intéressées par l'investissement en Algérie, encouragées par des politiques favorables, une diplomatie économique dynamique et des textes législatifs rendant "attractif" l'investissement industriel, a indiqué l'ambassadeur de Corée du Sud, You Ki Jun. Cet intérêt des entreprises coréennes, notamment du secteur mécanique mais aussi d'autres secteurs, est notamment encouragé par "les politiques favorables" entreprises par les hautes autorités algériennes en termes d'industrie manufacturière notamment, a estimé le diplomate sud-coréen lors d'une rencontre organisée dimanche soir avec la presse nationale. Estimant que la nouvelle loi sur l'investissement présente "un réel attrait" pour les opérateurs sud-coréens, il a salué sa mise en œuvre marquée entre autres par "une diplomatie proactive" offrant ainsi un potentiel à exploiter pour les opérateurs de son pays à travers l'investissement et le renforcement de la coopération économique entre les deux pays. Par ailleurs, lors de cette rencontre, il a été procédé à la présentation des di-

verses agences sud coréennes de coopération internationale. Dans ce cadre, le représentant de l'Agence coréenne de la coopération internationale (KOICA) a évoqué les projets réalisés en collaboration avec des institutions algériennes, citant le transfert de la technologie de production de semence de pommes de terre (wilaya de Tiaret) et la technologie d'élevage de crevette (Ouargla) en plus de la formation de cadres algériens en Corée du Sud. De plus, la KOICA a également lancé un projet de coopération avec les douanes algériennes en 2023 dans le cadre de la numérisation du secteur douanier, avec l'installation notamment du guichet unique. Lors de cette rencontre, il a été également procédé à la présentation de l'Institut coréen de l'industrie et des technologies environnementales (KEITI), dont le représentant a fait savoir qu'un nouveau projet a été lancé en collaboration avec l'Agence nationale des déchets (AND) visant la diminution des émissions des gaz à effet de serre à travers la capture et la combustion de gaz méthane émis par les centres d'enfouissement des déchets. L'institut a également réalisé d'autres projets de coopération avec l'AND, no-

tamment le projet d'amélioration de la gestion des déchets au port d'El Djamil (Alger) et un atelier de formation des fonctionnaires des centres d'enfouissement des déchets. La KOTRA, autre agence de coopération internationale sud-coréenne a aussi été présentée lors de cette rencontre. Il s'agit d'une organisation gouvernementale chargée de la promotion du commerce extérieur et de l'investissement sud-coréens. Elle fait office de lien entre les entreprises sud-coréennes et les entreprises algériennes, permettant notamment aux entreprises du pays de fournir des pièces automobiles à leurs collaborateurs algériens, mais aussi des équipements médicaux et des intrants pour l'industrie plastique ainsi que d'autres matières premières. En outre, il a été procédé à la présentation de l'agence sud-coréenne de partenariat pour l'innovation dans l'agriculture (KOPIA). Cette agence a été impliquée dans plusieurs projets de transfert de technologie dans le secteur agricole en Algérie, notamment dans la filière du blé, de l'orge, des patates douces et des fraises, et ce, dans le cadre de l'amélioration de la productivité.

R E

OCTROI DU FONCIER INDUSTRIEL DESTINÉ À L'INVESTISSEMENT

Tebboune ordonne d'introduire d'avantages de facilitations

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche d'introduire davantage de facilitations en matière d'octroi du foncier industriel destiné à la réalisation des projets d'investissement, selon un communiqué du Conseil des ministres. Après avoir suivi un exposé sur les conditions et modalités d'octroi du foncier industriel destiné à la réalisation de projets d'investissement, le Président Tebboune "a instruit le Gouvernement d'introduire d'avantages de facilitations dans le système de fonctionnement de l'agence spécialisée dans l'octroi de ce type de foncier, loin de toutes les complications administratives et bureaucratiques, l'objectif étant de lutter contre la corruption et de faciliter les missions des opérateurs économiques", lit-on dans le communiqué. Il a également ordonné d'"introduire parmi les missions de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, la proposition d'assiettes foncières relevant aussi bien du secteur privé que du secteur public, leur préservation et leur gestion dans le cadre d'une vision véritablement économique à même d'accélérer l'investissement", selon la même source.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE L'A RÉAFFIRMÉ

La dimension de solidarité de l'Etat, un principe constant

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, que la dimension de solidarité de l'Etat demeurerait un principe constant, assurant que l'Etat n'abandonnera pas les sinistrés suite aux catastrophes naturelles, selon un communiqué du Conseil des ministres. Commentant l'exposé relatif à l'évaluation de l'opération d'indemnisation des marins-pêcheurs sinistrés suite aux intempéries survenus dans la wilaya de Tipaza, le Président Tebboune a affirmé que "l'Etat n'abandonnera pas ses enfants dont les biens ont été détruits dans des circonstances de force majeure engendrées par des catastrophes naturelles, et que la dimension de solidarité de l'Etat demeurerait un principe constant", selon la même source. Après avoir évoqué le règlement de ce dossier, le président de la République "a ordonné de trouver les mécanismes juridiques nécessaires pour garantir la prise en charge de ces cas à l'avenir, notamment à travers les compagnies d'assurance et les instances chargées de superviser ces activités artisanales", lit-on dans le communiqué.

AQUACULTURE MARINE
DURABLE

55 opérateurs
formés à Oran

Quelque 55 opérateurs aquacoles bénéficient d'une formation à Oran, du 26 au 28 novembre en cours, sur les notions de l'aquaculture marine durable, dans le cadre du projet PEBLA, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'Environnement. Il s'agit d'une formation organisée dans le cadre du projet de Protection de l'environnement et de la biodiversité du littoral algérien (PEBLA), lancé dans le cadre de la coopération entre le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), a indiqué la directrice locale de l'Environnement, Nawel Boucif. Cette formation, organisée en partenariat avec le ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques, regroupant 55 aquaculteurs d'Oran, vise à sensibiliser ces opérateurs sur les bonnes pratiques environnementales et sanitaires à mettre en œuvre sur le terrain dans le domaine de l'aquaculture marine, a-t-elle précisé. La formation s'appuiera sur un guide des bonnes pratiques environnementales élaborées par le ministère de l'Environnement, dans le cadre du projet PEBLA, a-t-elle fait savoir. Une première session de formation a eu lieu à Annaba, du 14 au 16 novembre 2023, indique-t-on dans un document de présentation de l'évènement, ajoutant que les wilayas d'Alger, Tipaza, Chlef, Mostaganem, Oran, Aïn Temouchent et Tlemcen sont également concernées par de futures sessions. "Cette formation fait suite au renforcement des capacités de 20 pêcheurs leaders sur les principes de la pêche artisanale et de l'aquaculture durable, qui a leur tour ont formé 1.700 pêcheurs", a-t-on souligné dans le même document.

R E.

PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE ANIMALIER

Vers le lancement d'un plan national par le ministère

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Mohamed Abdelhafid Henni a annoncé, dimanche, que son département ministériel s'attèle actuellement au lancement du plan national spécial de protection et de développement du patrimoine animalier, avec l'installation d'une commission nationale composée de tous les acteurs concernés par l'opération.

Synthèse R E.

Le ministre a souligné, dans une intervention lue en son nom par son représentant, Messaoud Bendridi, également Directeur général de la production agricole au ministère, lors de la célébration du 49e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) tenue à Aïn Temouchent, que "cette commission chargée de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de ce plan, qui comporte plusieurs espèces et races : ovine, bovine, caprine, équine et camélidés, et ce après le recensement du patrimoine animalier, qui a révélé des différences significatives en chiffres par rapport à ce qui avait été déclaré précédemment". Ce plan est d'une «extrême importance», car il constitue le moyen idéal pour déterminer les mesures à prendre pour protéger le cheptel et le développer de manière durable et scientifique et parmi les opérations qui s'inscrivent dans ce cadre, figurent le maintien du quota d'orge subventionné et fournir d'autres fourrages à des prix raisonnables, a ajouté M. Henni. Il a également fait part du lancement prochain d'une opération importante et stratégique pour l'économie nationale, liée au recensement général de l'agriculture, qui permettra d'actualiser les données et informations liées au secteur dans

ses différents domaines et d'obtenir une vision globale et actualisée des capacités et moyens du secteur, ainsi que des acteurs qui le composent «dans le but de définir et de contrôler les politiques publiques aux niveaux local et national et d'améliorer la prise de décision». Le ministre a rappelé que «le secteur agricole a obtenu des résultats très positifs au cours des trois dernières années, restant ferme face aux crises dont le monde a été témoin, ces derniers temps, grâce aux efforts des agriculteurs et des éleveurs et à travers l'accompagnement permanent du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé à ce secteur la plus haute importance, grâce aux mesures audacieuses et historiques qu'il a prises ». Ces mesures ont permis à l'agriculture d'atteindre un taux de 7 % du produit intérieur brut (PIB) de l'année 2022, alors que la valeur de la production agricole a atteint 4.550 milliards DA et le taux de couverture de la production nationale en besoins alimentaires a atteint 75 pc, a ajouté le ministre, M. Henni a, en outre, affirmé que «le défi des autorités supérieures du pays pour développer le secteur est inspiré de leur profonde conscience des capacités naturelles et humaines dont il dispose, qui nous permettent de produire nos besoins alimentaires et de contribuer à la diversification des

revenus du pays, conformément aux 54 engagements du Président de la République, qui a insisté sur la nécessité d'élaborer un plan urgent de modernisation de l'agriculture dans le but d'assurer la sécurité alimentaire et de répondre aux besoins nationaux». Le ministre a également noté «les mesures récemment prises par le président de la République, qui s'ajoutent au plan de relance approuvé au cours des deux campagnes précédentes, comme l'augmentation du prix d'achat des céréales auprès des agriculteurs, l'augmentation du niveau de soutien aux engrais, l'augmentation du quota d'orge au profit des éleveurs et maquignons, en plus d'autres mesures incitatives». Il a ajouté que les dernières décisions sont considérées comme historiques pour le secteur, surtout après le phénomène de la sécheresse qui a touché plusieurs régions du pays et a affecté la filière de la céréaliculture. Ces décisions ont porté sur le report de versement de la redevance due sur les terres accordées sous forme de concessions et en reportant le paiement des crédits agricoles (Rfig) pendant une période de trois années, durant laquelle l'Etat prend en charge le taux d'intérêt, indemnisant les agriculteurs pour la production céréalière endommagée et les soutenant avec des semences et des engrais gratuitement.

OUM EL-BOUAGHI

Plus de 17 millions de litres de lait collectés en 9 mois

Plus de 17 millions de litres de lait ont été collectés dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi depuis le début de l'année en cours au mois de septembre, apprend-on dimanche de la direction des services agricoles (DSA). Cette quantité de lait collectée par 42 opérateurs collec-

teurs dépasse la quantité de 12 millions litres collectés l'année passée durant la même période, a indiqué à l'APS, Nadia Chibane, cheffe par intérim du service de régulation de la production et de soutien technique de cette direction, précisant que ce quantité a été dirigée vers 17

laiteries dont sept activant dans la wilaya et 10 dans les wilayas de Batna, de Bejaia, de Mila, de M'sila, de Blida et de Constantine. Cette production de lait a été fournie par 541 éleveurs possédant 6.090 vaches laitières, a précisé, Mme Chibane. La même source a expliqué

l'augmentation des quantités collectées de lait par l'augmentation du nombre d'agriculteurs adhérant au programme de collecte de lait qui permet d'accéder aux fourrages soutenus ainsi que l'accroissement du cheptel de vaches laitières.

R E.

LE SG DE L'UNPA L'A SOULIGNÉ

Nécessité de relever le défi de la sécurité alimentaire

Le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) Abdellatif Dilmi a appelé, dimanche à Aïn Temouchent, les agriculteurs à être un rempart face aux fluctuations économiques, notamment dans le secteur agricole, au regard de leurs liens avec la sécurité alimentaire. Lors de la cérémonie commémorative du 49e anniversaire de la fondation de l'UNPA, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Dilmi a souligné "la nécessité de relever le défi et gagner le pari de la sécurité alimentaire, car la terre est la ressource éternelle et inépuisable et repré-

sente l'avenir des générations". Le même responsable a indiqué que la célébration de cet anniversaire sous le slogan "Le développement agricole durable est la base de l'économie nationale" constitue l'une des étapes d'évaluation du parcours de l'UNPA, "car elle nous oblige à nous associer et à communiquer, avec les efforts concertés de tous les acteurs du secteur agricole dans notre pays pour être au niveau de la réalisation des objectifs, en soulignant diverses préoccupations et difficultés et en prenant soin de répondre à ces préoccupations". M. Dilmi a souligné la contribution de l'UNPA aux diverses aspirations visant à réaliser une agriculture pionnière et

à relever le défi auquel le pays est confronté pour plusieurs raisons objectives, notamment la sécheresse. Il a souligné que parler d'agriculture ne se limite pas à la production et aux diverses cultures, "mais plutôt à la sécurité alimentaire, à la souveraineté nationale, à un espace social sain pour un environnement propice au travail de la terre et aux investissements, ainsi que l'irrigation, la fourniture de l'eau, la couverture sociale complète pour l'agriculteur et un accompagnement de terrain, car ce secteur doit être traité avec sérieux et rigueur comme secteur stratégique". Concernant les prochaines assises nationales de l'agriculture, Dilmi les a considérées comme "étape

d'évaluation pour la relance de l'agriculture selon des bases strictes, des statistiques documentées et réalistes, avec comme base une planification précise pour arriver à un secteur agricole pionnier dans toutes ses dimensions ". La cérémonie de célébration du 49e anniversaire de l'Unpa s'est déroulée en présence de représentants des ministères de l'agriculture et du développement rural, la pêche et les productions halieutiques, l'hydraulique, outre des représentants de différentes fédérations professionnelles affiliées sous l'égide de l'UNPA et ses représentants au niveau des wilayas du pays.

R E.

LE SALON REVADE S’OUVRE À ALGER

L’Algérie ambitionne de recycler 30% de ses déchets

L’Algérie veut valoriser ses déchets. Tout une stratégie est mise en place par le gouvernement. Elle consiste à la récupération et la valorisation de 30% des déchets générés annuellement à l’horizon 2035, indique la ministre l’Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, à l’ouverture de la 7^e édition du Salon International de la récupération et la valorisation des déchets (REVADE).

Par Sirine R

Elle a précisé que les déchets sont perçus comme étant un gisement économique à forte valeur ajoutée et qu’actuellement seul 10% sont récupérés. Donc, un grand travail reste encore à faire en amont et en aval pour parvenir à une exploitation optimale de cette richesse.

Et, ajoute-t-elle, l’Etat poursuivra ses investissements dans le domaine du recyclage des déchets qui reste une solution idoine pour la préservation de l’environnement et la création de la richesse et d’emploi. La ministre a indiqué que pas moins de 7 milliards de DA ont été déboursés pour l’aménagement de la plus grandes décharges en Afrique de Oued Smar à Bab Ezzaour, dans la transformant en parc de loisir, dont son ouverture au grand public est pour bientôt.

«Nous comptons lancer d’autres action à travers le pays pour l’éradication des décharges anarchiques en les transformant en parcs de détente et de loisir», souligne-t-elle, en indiquant que l’Algérie dispose d’un gisement important de déchets. Selon les derniers chiffres, les déchets générés avoisinent les 34 millions de tonnes/an, dont 13,5 millions sont recyclables (déchets ménagers et assimilés). Une exploitation optimale de ce gisement permettra de faire des gains importants et de générer pas moins de 151 milliards de DA, dira la ministre. Cette dernière a fait savoir que la valeur économique des déchets produits en Algérie est passée de 92 milliards de DA en 2020 à 151 milliards de DA en 2023. La récupération du plastique peut générer plus de 60 milliards de DA et au moins de 7600 emplois directs. Dans ce cadre, la ministre a assuré que les portes de son département sont ouvertes aux investisseurs désirants investir dans ce créneau porteur.

Pour sa part le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a appelé à l’exploitation économique



optimale de ce gisement, permettant à l’Algérie d’engranger des devises en plus. Il a ainsi souligné que ces dernières années, les opérateurs économiques s’intéressent à l’investissement dans ce domaine du recyclage et valorisation des déchets. Pas moins de 714 entreprises activant dans le recyclage des déchets sont enregistrés au Centre national du registre du Commerce (CNRC), à fin mai 2023. Dans le détail, 550 d’entreprises sont personnes physiques et 164 personnes morales. Le ministre du Commerce a fait savoir également que 636 opérateurs activent dans le domaine de l’exportation des déchets. «L’activité d’exportation des déchets est réglementée et soumise à une réglementation spécifique qui nécessite une licence délivrée par le ministère de l’Environnement et des Énergies Renouvelables. Le nombre d’opérateurs économiques autorisés à exporter, selon le code commercial spécifique à cette activité,

est de 636, dont 166 personnes physiques et 470 personnes morales », détaille-t-il, en appelant à l’association des start-up dans la gestion des déchets. Ces dernières proposent de nouvelles solutions pour la collecte des déchets et de les valoriser en local. La transformation des produits recyclés est peu développée dans notre pays. Les déchets récupérés soit plastiques ou ferreux sont exportés en brut. Ceci réduit la valeur de cette richesse, nécessitant le développement d’une véritable industrie pour les valoriser, en réduisant la facture d’importation des produits en plastique importés de Chine en particulier.

Il est à noter que cette 7^{ème} édition du Salon REVADE qui a été placée sous le thème «Faire de la gestion des déchets des opportunités commerciale» a réunit un total de 70 exposants, dont 40 entreprises économiques, 7 associations, 15 start-up, 7 clubs scientifiques, et la participation d’un représentant de la Tanzanie. «Le Salon regroupera les différentes entreprises nationales publiques et privées activant dans la gestion des déchets ainsi que les différentes instances mobilisées par l’Etat pour apporter l’aide technique et financière nécessaire à l’investissement dans ce domaine, et des participants étrangers», a indiqué Karim Ouamane est directeur-général de l’Agence nationale des déchets (AND). En marge du Salon, une journée d’études est prévue, mercredi 29 novembre, avec au programme des conférences et des assises sur l’investissement et l’entrepreneuriat durable dans le domaine de l’économie verte. Parallèlement à cet évènement, le DG de l’AND a annoncé le lancement mercredi prochain de la nouvelle version de la plateforme électronique (Bourse des déchets industriels). Un support qui se veut « un appui technique aux start-up sur le marché algérien » et un facilitateur pour les entreprises industrielles pour une meilleure valorisation de leurs déchets, conclut-il.

TRANSPORT AÉRIEN

ASL Airlines lance une promotion pour ses vols vers l’Algérie

La compagnie aérienne française, ASL Airlines, lance une nouvelle promotion pour ses clients. Dans un communiqué publié, la compagnie indique le lancement d’une offre promotionnelle pour ses vols au départ de la France à destination de l’Algérie.

«Nouvelles aventures avec ASL Airlines ! Profitez de cette promotion exceptionnelle jusqu’au Mars 2024, sur les billets d’avion et découvrez des destinations incroyables à des prix imbattables », lit-on dans le communiqué, tout en invitant ses clients à « ne manquez pas cette opportunité de voyager et de créer des souvenirs inoubliables ».

Dans sa publication, ASL souligne que les « tarifs sont flexibles pour s’adapter au plus juste à vos besoins de déplacements en fonction de votre voyage. Vols en aller simple, en aller-retour, avec ou sans bagages, modifiables ou non, remboursables ou non, les différentes options disponibles peuvent se combiner entre elles, et vous offrent la possibilité sur un aller-retour de réserver un trajet dans une classe tarifaire et l’autre trajet dans une classe tarifaire différente ».

Néanmoins, cette offre promotionnelle n’inclut pas les frais de bagages, précise la compagnie. En effet, le passager devra s’acquitter de frais supplémentaires s’il veut voyager avec un bagage en cabine ou en soute, de même que la restauration à bord est payante.

R E.

SONELGAZ-DISTRIBUTION

Plus de 13 800 entreprises ont bénéficié de pré-qualification

La société Sonelgaz-Distribution a enregistré plus de 13.800 entreprises de réalisation d’ouvrages de distribution d’électricité et de gaz ayant bénéficié d’une pré-qualification, a indiqué lundi à Alger le Directeur général de l’entreprise publique, filiale du groupe Sonelgaz, Nouredine Salmi.

Lors d’une journée technique sur les démarches de qualification des entreprises de travaux d’électricité et de gaz, M. Salmi a fait savoir qu’il a été enregistré, jusqu’à octobre dernier, 8899 entreprises pré-qualifiées activant dans la réalisation électrique et 4919 entreprises dans la réalisation gazière, et ce,

dans le cadre du soutien à l’entreprenariat des jeunes à travers le pays. C’est dans l’optique de soutenir les jeunes à entreprendre et à créer leurs entreprises que la filiale du groupe Sonelgaz a mis en place le système de pré-qualification des entreprises de réalisation incluant les détails précis d’évaluation des offres et de classement des entreprises de réalisation. "Ces démarches offrent de nouveaux bénéfices assurant l’équité et la transparence des entreprises qualifiées tout en réduisant les coûts et en améliorant le service", a souligné le directeur général.

Cette démarche, en plus du reclasse-

ment mensuel et non plus annuel, a permis en 2023 de qualifier 2686 entreprises dont 1942 entreprises dans le secteur électrique et 744 entreprises dans le secteur du gaz, soit une augmentation de près de 20% dans les entreprises qualifiées comparativement à l’année dernière, selon M. Salmi.

Cela doit permettre, a-t-il dit, de faire face à l’importante demande reçue par les directions de distribution à travers les wilayas concernant les travaux de raccordement, sachant que, chaque année, la moyenne de réalisation avoisine les 23.000 km de réseau électrique ou gazier. Cette rencontre intervient au terme de plusieurs réunions tenues

par la direction de Sonelgaz-Distribution à travers plusieurs wilayas du sud du pays, lors desquelles il a été relevé un manque de moyens de réalisation à leur niveau, selon M. Salmi. A noter que les dossiers de demande de qualification sont étudiées au sein de commissions au niveau des wilayas à travers un système numérique centralisé "afin d’assurer la transparence de l’opération". C’est dans ce cadre que l’application "Mounakassa" a été mise en service pour la publication des appels d’offre au niveau des directions de Sonelgaz- Distribution, a rappelé M. Salmi.

R E.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Lancement de nouveaux projets à Ouargla

Plusieurs projets de développement, tous secteurs d'activités confondus, ont été lancés à travers des communes de la wilaya d'Ouargla, ont rapporté dimanche les services de la wilaya. Parmi ces opérations lancées par les autorités de la wilaya, figure le projet de réalisation d'un château d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes dans la zone industrielle relevant de la commune de Hassi Benabdallah, daïra de Sidi Khouiled. Cette zone qui occupe une superficie globale de 500 hectares, avait également bénéficié d'un puits de 290 mètres de profondeur, selon la même source. Le wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, a, lors d'une récente visite de terrain, mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux dans ces deux chantiers, qui s'inscrivent dans le cadre du programme d'aménagement de cette future zone industrielle. Il s'agit aussi du lancement, dans la même collectivité, d'un projet de réhabilitation d'une route non classée sur une distance de 1.500 mètres linéaires, a-t-on ajouté. Ce projet qui vise à faciliter le trafic routier, revêt une importance pour les agriculteurs de la région, car devant permettre un accès à la route nationale (RN-56), menant notamment vers la wilaya de Tougourt, selon les explications fournies à la délégation de la wilaya. Les autorités de la wilaya ont également inspecté plusieurs projets de développement en cours de réalisation au nouveau pôle urbain dans la région de Bakrat, commune d'Aïn Beida.

M'SILA

Exportation d'une cargaison de canalisations armées de fibre de verre vers la Libye

Le coup d'envoi d'une opération d'exportation vers la Libye de 1.000 mètres de canalisations armées de fibre de verre (PRV), produites par l'entreprise « Maghreb Pipe » de M'sila, a été donné, dimanche après-midi, depuis la zone industrielle de la capitale du Hodna.

Le directeur de wilaya de l'Industrie, Abdelaziz Harrouz, a souligné à cette occasion, dans une déclaration à l'APS, que cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat relative à la « diversification des investissements hors hydrocarbures », porte sur l'acheminement vers la Libye de 1.000 mètres de canalisations armées de fibre de verre destinées à la réalisation de réseaux d'assainissement. M. Harrouz a rappelé que la même unité de production « Maghreb Pipe » avait précédemment exporté, le 9 novembre dernier, une première cargaison de 1.000 m du même produit vers la Libye, avant de noter que ces deux opérations font partie d'un marché portant sur l'exportation vers ce pays voisin de 25 km de canalisations de ce type.



De son côté, le représentant de « Maghreb Pipe », Brahim Baali, a indiqué que la production de canalisations de type PRV (avec armature en fibre de verre) a connu de « grands progrès au cours des dernières années dans cette unité de production qui

s'appuie sur une main-d'œuvre et un savoir-faire 100 % algériens ». Il a également affirmé que cette entreprise entend « relever le challenge de diversifier et de développer sa production en vue de conclure d'autres marchés à l'export, notamment vers

l'Afrique ». Le wali de M'sila, Nedjmeddine Tiar, a souligné, en marge de sa supervision de l'opération, que les autorités de la wilaya sont « déterminées à accompagner les porteurs de projets productifs et d'investissement, en particulier ceux qui travaillent à l'exportation de produits algériens ». Il a également salué la dynamique observée localement à la faveur de la levée des obstacles auxquels les investisseurs étaient confrontés. M. Tiar a fait savoir, dans ce contexte, que la commission de wilaya chargée du suivi des investissements et de la levée des contraintes entravant l'entrée en exploitation des projets d'investissement achevés, a été récemment installée.

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE DE JIJEL

Investissement de 5 milliards Da jusqu'à 2050

Le P-dg du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a annoncé dimanche à Jijel un investissement de cinq (5) milliards de dinars pour la réalisation, en 2024 et 2025, de projets énergétiques qui permettront à la wilaya de Jijel d'atteindre la sécurité énergétique jusqu'à 2050. Au cours d'une réunion de travail avec les autorités de la wilaya, les présidents des assemblées populaires communales (APC) et les directeurs du conseil exécutif de la wilaya, M. Adjal, qui effectuait une visite d'inspection de plusieurs structures relevant du groupe qu'il dirige, a précisé qu'il s'agit, en l'occurrence, de la réalisation de six (6) transformateurs électriques. Ces équipements, a-t-il ajouté, devant

être réalisés à Djendjen (Taher), Harrathen (Jijel), Chekfa, El Ancer, Djamaâ Beni Hbib et El Aouana, produiront, à terme, 640 mégavolt-ampère (MVA) au lieu de 320 MVA actuellement, soit une très importante capacité de production, à même de « couvrir confortablement les besoins de la wilaya jusqu'à 2050 ». Le même responsable a souligné que sa visite dans la wilaya de Jijel s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des autorités supérieures du pays quant à la prise de toutes les mesures liées à différents programmes de développement, en particulier ceux liés au raccordement des zones isolées aux réseaux de l'électricité et du gaz, ainsi qu'au raccordement des zones industrielles et des exploi-

tations agricoles au réseau électrique. Le P-d.g. de Sonelgaz a également fait savoir que le raccordement au réseau électrique de 277 exploitations agricoles qui ne figuraient pas parmi les priorités précédemment recensées sur une liste préliminaire, est « désormais approuvé ». M. Adjal a également affirmé que la plupart des propositions émises par les autorités de la wilaya de Jijel au sujet du raccordement aux réseaux de l'électricité et du gaz ont été acceptées, de même que le remplacement de tous les fils électriques sur pylônes qui peuvent menacer la vie des citoyens, en particulier ceux résidant dans des groupements d'habitation à forte densité de population.

SÉTIF

Le statut d'étudiant-athlète universitaire donnera un nouveau souffle au sport universitaire

Les participants à une journée de sensibilisation sur l'arrêté ministériel 205 portant statut de l'étudiant-athlète universitaire, organisée dimanche à l'université Sétif-1, ont unanimement affirmé que cet arrêté est venu donner un nouveau souffle au sport universitaire et son développement. Pour le président de la ligue de wilaya de sport universitaire, Nouredine El Hadj, cette décision met à l'aise le sportif universitaire d'élite en adoptant l'horaire de ses études à son activité sportive. Chems-Eddine Zouaghi, enseignant du département des

sciences et techniques des activités physiques et sportives, a considéré que l'arrêté est un appui moral à l'étudiant-athlète qui donnera un grand souffle au sport universitaire en favorisant l'émergence d'une communauté sportive performante. L'arrêté donnera à l'étudiant-athlète la priorité dans l'accès aux structures de sports et de services de l'université en coordination avec les services concernés. Hocine Kessasse, enseignant à l'université Sétif-2 et ancien étudiant-athlète, a mis l'accent sur « l'importance de concorder entre l'étude et la

pratique sportive de sorte à lever les entraves qui freinent l'essor sportif de l'étudiant et à l'accompagner dans son parcours sportif et pédagogique ». Relevant la léthargie du sport universitaire ces dernières années, M. Kessasse a appelé à relancer les jeux universitaires dans les diverses disciplines, notamment les sports individuels dont la natation et l'athlétisme. La rencontre est consacrée à la sensibilisation à l'arrêté ministériel 205 qui définit le statut d'étudiant-athlète, sa classification, ses droits et ses devoirs, a indiqué le recteur de l'univer-

sité Sétif-1, Pr. Mohamed El Hadi Latrache. L'arrêté ministériel, signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, définit le statut d'étudiant-athlète, sa classification selon la pratique sportive en milieu universitaire et sa participation aux Jeux olympiques, championnats nationaux et internationaux ou à la Coupe du monde dans les disciplines sportives individuelles ou collectives, les facilités dont il bénéficie, la prise en charge et l'accompagnement que lui assure l'établissement universitaire.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La sécurité alimentaire passera par l'accès des femmes au foncier agricole

Suite et fin

Selon les données publiées début 2023 par Center for Global Development, en Afrique subsaharienne, quelle que soit la manière dont la terre a été acquise, environ 30 % des femmes possèdent des terres contre 70 % des hommes.

« Des efforts louables ont été déployés en Tanzanie, en République démocratique du Congo, en Guinée et au Malawi pour élever les droits fonciers des femmes dans les politiques et les lois, et prendre des mesures pour remédier aux lacunes identifiées. Grâce à des interventions politiques ciblées, des réformes juridiques et des campagnes de sensibilisation, nous avons observé des progrès tangibles dans l'élévation du statut des femmes en tant qu'actrices clés dans la gouvernance foncière [...] », a-t-elle déclaré à la CLPA 2023.

En 2016, il faut rappeler que l'UA a lancé une campagne visant à attribuer 30 % des terres aux femmes africaines d'ici 2025 pour la transformation économique de l'Afrique. Pour Leontine Kanziemo, Conseillère en gestion des ressources naturelles de la BAD, les gouvernements devraient continuer à investir dans le soutien aux agricultrices. « Après le lancement du Protocole de Maputo en 2003, les gouvernements africains ont convenu que les pays consacraient 10 % de leurs dépenses publiques à l'agriculture pour augmenter la productivité agricole. L'investissement dans l'agriculture signifie permettre aux agricultrices de surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées et de les soutenir pour renforcer leurs capacités et accéder aux marchés », a-t-elle indiqué.

L'accès au foncier agricole, mais pas que...

Les différentes initiatives pour impulser du changement en ce qui concerne l'accès des femmes aux terres ont certes aidé à améliorer la situation sur le continent, mais ces améliorations peuvent être encore plus grandes. Dans l'entretien accordé à Agence Ecofin en marge de la CLPA 2023, Yaram Fall a appelé les différentes parties prenantes à aller au-delà du simple slogan « accès des femmes à la terre ». Elle a indiqué qu'il faut assurer la formation des femmes, les sensibiliser sur les procédures d'obtention, parce que ça leur permettrait de connaître les chemins et les stratégies pour accéder au foncier.

De plus, le but ne doit pas être seulement d'augmenter l'accès des femmes au foncier, mais de se soucier aussi de leur donner les moyens et les outils nécessaires pour assurer la mise en valeur. Au Sénégal par exemple, explique-t-elle, d'autres problèmes se posent comme la qualité des terres agricoles accordées aux femmes (certaines terres ont trop de sel), ou encore l'accessibilité aux



terres (certaines terres agricoles se trouvent très loin des ménages). Ce dernier point soulève la question de l'accès au financement ou de l'autonomisation financière des femmes, tout aussi importante que l'accès au foncier agricole.

« Posséder des terres va de pair avec l'accès aux services financiers. Dans les pays de ces régions en insécurité alimentaire en Afrique, les agriculteurs doivent avoir des titres de propriété pour accéder au crédit nécessaire pour accroître la productivité agricole [...]. Cependant, tout comme les droits des femmes à posséder des terres sont entravés dans certains pays, leurs droits à l'entreprise le sont parfois également », indique à juste titre l'article d'Atlantic Council évoqué plus haut.

Ainsi, dirigeants et autres décideurs doivent multiplier les efforts pour trouver des solutions en n'isolant pas la problématique de l'accès des femmes aux fonciers, mais en travaillant au même moment pour faciliter l'accès à toutes les autres ressources de production agricoles. Comme le dit la FAO dans un rapport, « il faut éliminer les inégalités entre les sexes en ce qui concerne la productivité et garantir un accès équitable aux ressources, aux intrants et aux marchés ».

En Afrique, de nombreuses femmes agricultrices à petite échelle dépendent de l'accès au foncier pour augmenter leur production. Si le pourcentage moyen d'accès des femmes au foncier est d'environ 30 % comme susmentionné, les disparités hommes-femmes sont plus marquées dans certains pays que dans d'autres. Selon un article d'Atlantic Council paru en avril 2023, la disparité dans la propriété foncière découle en partie des lois successorales. « Dans certains pays en insécurité alimentaire, l'héritage joue un rôle prépondérant dans la détermination de la propriété foncière. Certaines lois successorales dans la région sont, ou étaient initialement, patriarcales,

favorisant les hommes dans la répartition des biens », indique le think tank. Dans un entretien accordé à Agence Ecofin en marge de la CLPA 2023, Yaram Fall, présidente du Collège national des femmes du Cadre national de concertation des ruraux (CNCR) au Sénégal explique la situation dans son pays. Selon elle, il n'y a pas de discrimination hommes femmes au niveau de la loi, celle-ci indiquant qu'il faut « donner la terre à ceux ou celles qui en demandent ». Si son organisation milite pour sensibiliser les femmes à une prise de conscience de leur droit d'accès à la terre, elle indique cependant qu'elle rencontre des difficultés dans certaines zones du pays, le Sénégal étant fortement traditionaliste. Dans ces zones, certains continuent de dire que la femme n'a pas le droit de posséder la terre, elle peut simplement la demander pour cultiver, et cette culture doit servir uniquement à nourrir la famille, pas au commerce. Au Sénégal, certains continuent de dire que la femme n'a pas le droit de posséder la terre, elle peut simplement la demander pour cultiver, et cette culture doit servir uniquement à nourrir la famille, pas au commerce. Aussi, apprend-on, certains chefs de village continuent de chasser les délégations de sensibilisation des femmes, sous prétexte, qu'elles « perturbent l'hégémonie familiale ». Dans certaines familles, des pères louent des lopins de terre à leurs femmes pour la culture alors que la production est destinée à nourrir la même famille.

Une étude lue par l'Agence Ecofin dans le cadre de ce dossier va dans le même sens que les explications de Mme Fall. On y apprend qu'à peine 15 % des femmes ont accès au foncier au Sénégal et que les femmes ayant accès au foncier ne possèdent aucun acte de propriété sur les terres qui leur appartiennent. Par ailleurs, elles ont davantage recours à l'emprunt pour accéder à la

terre que d'autres groupes d'exploitants.

Des initiatives pour changer la donne

Si la question de l'accès des femmes au foncier agricole fait couler beaucoup d'encre dans la plupart des pays africains, il faut noter que des efforts sont consentis par les ONG, les États, les organisations régionales et les autres parties prenantes pour changer la donne. Selon Josefa Leonel Correia Sacko, Commissaire en charge de l'Agriculture, du Développement rural, de l'Économie bleue et de l'Environnement durable, de la Commission de l'UA, l'engagement envers la sécurisation des droits fonciers des femmes a attiré une attention significative et s'est traduit par des actions concrètes dans divers États membres.

« Des efforts louables ont été déployés en Tanzanie, en République démocratique du Congo, en Guinée et au Malawi pour élever les droits fonciers des femmes dans les politiques et les lois, et prendre des mesures pour remédier aux lacunes identifiées. Grâce à des interventions politiques ciblées, des réformes juridiques et des campagnes de sensibilisation, nous avons observé des progrès tangibles dans l'élévation du statut des femmes en tant qu'actrices clés dans la gouvernance foncière [...] », a-t-elle déclaré à la CLPA 2023. « Des efforts louables ont été déployés en Tanzanie, en République démocratique du Congo, en Guinée et au Malawi pour élever les droits fonciers des femmes dans les politiques et les lois, et prendre des mesures pour remédier aux lacunes identifiées. »

En 2016, il faut rappeler que l'UA a lancé une campagne visant à attribuer 30 % des terres aux femmes africaines d'ici 2025 pour la transformation économique de l'Afrique. Pour Leontine Kanziemo, Conseillère en gestion des ressources naturelles de la BAD, les gouvernements devraient continuer à investir dans le soutien aux agricultrices. « Après le lancement du Protocole de Ma-

puto en 2003, les gouvernements africains ont convenu que les pays consacraient 10 % de leurs dépenses publiques à l'agriculture pour augmenter la productivité agricole. L'investissement dans l'agriculture signifie permettre aux agricultrices de surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées et de les soutenir pour renforcer leurs capacités et accéder aux marchés », a-t-elle indiqué.

L'accès au foncier agricole, mais pas que...

Les différentes initiatives pour impulser du changement en ce qui concerne l'accès des femmes aux terres ont certes aidé à améliorer la situation sur le continent, mais ces améliorations peuvent être encore plus grandes. Dans l'entretien accordé à Agence Ecofin en marge de la CLPA 2023, Yaram Fall a appelé les différentes parties prenantes à aller au-delà du simple slogan « accès des femmes à la terre ». Elle a indiqué qu'il faut assurer la formation des femmes, les sensibiliser sur les procédures d'obtention, parce que ça leur permettrait de connaître les chemins et les stratégies pour accéder au foncier.

De plus, le but ne doit pas être seulement d'augmenter l'accès des femmes au foncier, mais de se soucier aussi de leur donner les moyens et les outils nécessaires pour assurer la mise en valeur. Au Sénégal par exemple, explique-t-elle, d'autres problèmes se posent comme la qualité des terres agricoles accordées aux femmes (certaines terres ont trop de sel), ou encore l'accessibilité aux terres (certaines terres agricoles se trouvent très loin des ménages). Ce dernier point soulève la question de l'accès au financement ou de l'autonomisation financière des femmes, tout aussi importante que l'accès au foncier agricole.

« Posséder des terres va de pair avec l'accès aux services financiers. Dans les pays de ces régions en insécurité alimentaire en Afrique, les agriculteurs doivent avoir des titres de propriété pour accéder au crédit nécessaire pour accroître la productivité agricole [...]. Cependant, tout comme les droits des femmes à posséder des terres sont entravés dans certains pays, leurs droits à l'entreprise le sont parfois également », indique à juste titre l'article d'Atlantic Council évoqué plus haut.

Ainsi, dirigeants et autres décideurs doivent multiplier les efforts pour trouver des solutions en n'isolant pas la problématique de l'accès des femmes aux fonciers, mais en travaillant au même moment pour faciliter l'accès à toutes les autres ressources de production agricoles. Comme le dit la FAO dans un rapport, « il faut éliminer les inégalités entre les sexes en ce qui concerne la productivité et garantir un accès équitable aux ressources, aux intrants et aux marchés ».

Source : Agence Ecofin

EGYPTE
L'hydroponie en plein essor

Dans son potager, Nouran El Said réinvente l'agriculture. Elle cultive sur des substrats, avec de l'eau et des nutriments. Ce procédé s'appelle l'hydroponie ou encore la culture hors-sol. Il est de plus en plus pratiqué en Egypte. "La technique de culture hors-sol nous permet de produire des cultures de haute qualité selon une méthode très précise et bien contrôlée. Nous cultivons hors du sol, dans l'eau ou ailleurs." Affirme Nouran El Said, chef de produit chez Plug'n'Grow. L'hydroponie nécessite plus d'irrigation. Dans un contexte de pénurie d'eau en Egypte. Mais cela n'inquiète guère Nouran. Même si les Nations unies ont récemment tiré la sonnette d'alarme sur ce qui peut représenter une menace supplémentaire pour le pays, quant à l'accès à l'eau. "La culture hydroponique permet d'économiser environ 90 % de l'eau utilisée dans l'agriculture traditionnelle, car elle repose sur un système fermé qui ne permet pas le gaspillage de l'eau dans le sol. Cet avantage est très important compte tenu de la pénurie d'eau à laquelle nous sommes confrontés en Egypte, et même dans le monde entier. Deuxièmement, il permet d'économiser près de 60 % d'engrais. Pour tout cultivateur, les engrais constituent l'un des intrants agricoles les plus coûteux, d'autant plus que leurs prix sont en hausse depuis trois ou quatre ans". Ajoute Nouran El Said. Les entreprises agricoles s'y mettent, et les experts ne manquent pas de mot pour vanter les mérites de l'agriculture hors-sol. "Nous avons un autre problème : le capital de départ de la culture hydroponique est très élevé. Cependant, elle permet d'éviter de nombreux problèmes liés à l'agriculture traditionnelle, tels que les maladies transmises par le sol, la salinité du sol, la déshydratation et les températures élevées. Elle permet également de cultiver des légumes et des fruits à tout moment de l'année dans la même serre et avec le même équipement. Elle génère également des profits très élevés." Déclare Mona Zayed, professeur d'agriculture, Université Ain Shams "Elle se caractérise par un retour sur investissement rapide. Pour moi, en tant qu'investisseur, cela signifie plus de bénéfices que dans le cas de l'agriculture traditionnelle. Si nous mesurons le rendement, un feddan (unité de surface) peut produire trois ou quatre tonnes par an dans l'agriculture traditionnelle, alors qu'ici, un demi feddan peut produire plus de 120 tonnes par an." Dit Ahmed Makady, propriétaire d'une ferme hors-sol En intérieur, avec du sable, du gravier, de l'argile, et parfois de l'éclairage artificiel, l'agriculture hors-sol se développe.

EN RAISON DU MANQUE D'EAU
Les superficies cultivées en Irak diminuent

60 % des agriculteurs de nombreux gouvernorats irakiens ont souffert de la réduction des surfaces cultivées et de la réduction des quantités d'eau utilisées, selon une enquête menée par l'organisation non gouvernementale « Norwegian Refugee Council », appelant les autorités à mieux gérer les ressources en eau.

L'organisation a mené l'étude en juillet et août dans quatre gouvernorats irakiens, sur la base des résultats des récoltes et de l'impact de la sécheresse sur les familles, au cours de laquelle elle a interrogé 1 079 personnes. 40 % de l'échantillon étaient des femmes et 94 % des personnes interrogées résidaient dans des zones rurales. En 2023, les problèmes d'accès à l'eau ont continué à avoir un impact sur la production agricole », selon l'enquête, qui confirme que « 60 % des agriculteurs ont été contraints de cultiver de plus petites superficies de terre ou d'utiliser de plus petites quantités d'eau en raison des conditions météorologiques difficiles » dans les gouvernorats du nord du pays (Ninive, Kirkouk, Saladin et Anbar. Une enquête menée par le Conseil a révélé que les revenus de certains agriculteurs ont augmenté en 2023 par rapport à 2022, en attribuant cela à des précipitations à un rythme « supérieur aux estimations initiales », qui ont conduit à une amélioration des taux de récolte. L'organisation a confirmé : « Quatre personnes sur cinq parmi les personnes interro-



gées dans les communautés agricoles de Ninive et de Kirkouk ont été contraintes de réduire leurs dépenses alimentaires au cours des 12 derniers mois ». L'étude a été publiée quelques jours avant le début de la Conférence des parties sur le climat (COP28), que Dubaï accueillera entre le 30 novembre et le 12 décembre. Compte tenu de la diminution des précipitations et de la hausse des températures, l'Irak souffre de sécheresse pour la

quatrième année consécutive. Les autorités irakiennes dénoncent les barrages construits par la Turquie et l'Iran sur le Tigre et l'Euphrate, qui font baisser le niveau des deux fleuves et de leurs affluents lorsqu'ils atteignent l'Irak. Cependant, le Conseil norvégien pour les réfugiés a également attribué la responsabilité à la « gestion des ressources en eau » dans le pays, en particulier « aux pratiques d'irrigation en Irak et à l'inefficacité dans l'utilisation

de ressources en eau en diminution ». Le rapport de l'organisation indique qu'« environ 70 % des agriculteurs interrogés » ont déclaré « utiliser l'irrigation par inondation », une méthode largement considérée comme « la plus gourmande en eau » et inadaptée aux zones « sujettes aux sécheresses saisonnières ». Le Conseil norvégien pour les réfugiés a proposé d'améliorer le potentiel agricole en « surveillant, organisant et distribuant les ressources en eau ».

SOUTENU PAR LE FONDS DU ROI ABDALLAH II POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le Jordan Gaming Lab veut se faire une place dans l'industrie du jeu vidéo

Pour beaucoup, les jeux vidéo sont une perte de temps devant des écrans où les amateurs passent des heures entières. Mais la Jordanie mise sur sa jeunesse pour se positionner sur ce marché mondial très lucratif. Au Jordan Gaming Lab, Nasser Kasabreh, 21 ans, s'active derrière son ordinateur pour développer un jeu sur lequel il travaille depuis des mois. Avec deux amis, il a déjà conçu trois jeux vidéo, notamment "Drift Arabs", téléchargé plus de 100.000 fois sur Google Play. "Notre ambition est encore plus grande", confie le jeune homme. Fondé en 2011, le Jordan Gaming Lab vise à accompagner les jeunes dans le développement et la conception de jeux vidéo. Soutenu par le Fonds du roi Abdallah II pour le développement, il fournit équipements et des cours gratuits, couvrant tous les aspects de l'industrie du jeu vidéo, de la conception à la production, en passant par le marketing. Le budget alloué au laboratoire n'a pas été divulgué.

Plus de 10.000 jeunes ont bénéficié d'une formation, tandis que la Jordanie cherche à conquérir des parts d'un marché estimé à 300 milliards de dollars, selon le cabinet de conseil Accenture. Selon les projections, le marché continuera de croître avec le développement du "cloud gaming", encore à ses balbutiements, et l'émergence de la réalité virtuelle.

Déconstruire les stéréotypes

La moitié de la population jordanienne a moins de 25 ans et le taux de chômage avoisine les 23% dans le pays, selon la Banque mondiale. "Ce laboratoire a complètement changé l'idée que la société se faisait des jeux numériques. Il y a vingt ans, j'avais du mal à convaincre les jeunes ou leurs parents de l'importance de créer ces jeux. Aujourd'hui, c'est totalement différent", déclare à l'AFP Nour Khrais, entrepreneur et partenaire technique du laboratoire. Les créateurs locaux doivent composer avec une question de stéréotypes. "Les jeux mondiaux dépeignent souvent les Arabes dans des rôles malé-

fiques ou négatifs. Nos jeunes développent des jeux pour changer cette représentation", raconte M. Khrais. Les jeux mobiles affichent une croissance fulgurante, et parmi ceux produits dans la région, la Jordanie en génère plus de la moitié, ajoute-t-il. "La Jordanie est aujourd'hui le pays le plus expérimenté dans le domaine des jeux vidéo au Moyen-Orient", affirme Hussein Bino, coordinateur du laboratoire. Plus de 12 sociétés de développement de jeux sont actives en Jordanie, parmi lesquels le premier studio de jeux mobiles, Maysalward, a été fondé il y a 20 ans par M. Khrais. Ce studio propose plus de 100 jeux sur l'Apple Store et Google Play. La plupart de ces éditeurs ont établi des partenariats avec des acteurs majeurs de l'industrie, affirme l'entrepreneur, ajoutant que des pays arabes avaient "investi des dizaines de millions de dollars dans notre marché très dynamique". Il existe même un syndicat jordanien comptant 10.000 membres et un service de bus pour "atteindre les jeunes dans les zones reculées", précise celui

qui s'est vu récemment décerner le titre de "Mobile Legend" lors des Mobile Games Award de 2023 à Londres.

"Croissance"

M. Khrais insiste sur la dimension économique des jeux vidéo: "Nous parlons d'une technologie aux revenus colossaux, dépassant les 220 milliards de dollars dans le monde et environ 8 milliards de dollars dans le monde arabe". Yousef Alrayyan, âgé de 18 ans et passionné de jeux d'action comme "Call of Duty", vient de terminer le lycée et envisage de poursuivre des études en informatique et intelligence artificielle. "Avant, mes parents considéraient les jeux comme une perte de temps, mais les choses ont changé. Ils m'encouragent aujourd'hui et me disent qu'il s'agit d'un secteur important, à l'instar de l'intelligence artificielle, qui a un grand avenir", dit-il. Selon M. Bino, le coordinateur du laboratoire, les recettes mondiales des jeux dépassent désormais celles de l'industrie cinématographique: "Nous souhaitons tirer profit de cette croissance."

COOPÉRATION ENTRE LA BAD ET LA LIBYE

Signature d'accords de financement

Des dons comprennent une aide d'urgence d'un million de dollars qui sera canalisée par l'intermédiaire du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en collaboration avec le gouvernement libyen

La Banque africaine de développement a signé trois accords d'assistance technique sous forme de dons avec le gouvernement de la Libye, réaffirmant ainsi son engagement envers ce pays d'Afrique du Nord. Les accords ont été signés à Tripoli, la capitale libyenne, au premier jour de la mission de consultation d'une délégation de haut niveau de la Banque africaine de développement, conduite par Mme MalinneBlomberg, directrice générale adjointe pour la région Afrique du Nord et cheffe de bureau pays pour la Libye. Les dons comprennent une aide d'urgence d'un million de dollars qui sera canalisée par l'intermédiaire du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en collaboration avec le gouvernement libyen. Ce don servira à acheter et à fournir des produits essentiels tels que des kits de lavage et d'hygiène et à fournir du matériel d'urgence pour des espaces d'apprentissage temporaires et des salles de classe réhabilitées. Cette mesure était devenue nécessaire et a été rapidement mise en place par la Banque à la suite des inondations catastrophiques de Derna qui ont dévasté l'est du pays. Les trois parties à l'accord ont convenu de mettre rapidement les fonds à la disposition des personnes les plus touchées, en particulier les femmes et les enfants. Lors de la cérémonie de signature, Mme Blomberg a exprimé le soutien de la Banque au peuple libyen dans ses efforts de reconstruction après les inondations. Khalid El Mabrouk, ministre des Finances de la Libye, a remercié la Banque pour sa réponse rapide. « Nous sommes reconnaissants à la Banque africaine de développement pour son soutien, en particulier pour la rapidité et l'efficacité dont elle a fait preuve pour approuver ces dons. Le partenariat avec la

Banque a toujours été solide et déterminant pour faire avancer le programme de développement des autorités libyennes, et nous apprécions l'aide apportée par la Banque dans la préparation et la mise en œuvre de projets d'importance stratégique pour la Libye », a-t-il souligné. MicheleServadei, représentant de l'UNICEF en Libye, a déclaré que ces fonds seraient cruciaux pour la réponse d'urgence aux inondations. « Grâce à ce soutien, l'UNICEF pourra se concentrer sur l'approvisionnement en eau potable, la promotion de l'hygiène et le contrôle de la qualité de l'eau, ainsi que sur les fournitures nécessaires à la réouverture des écoles et à la mise en place de services psychosociaux. Je pense que cela marque une étape importante dans un partenariat très fructueux entre les deux organismes », a-t-il déclaré. Les deux autres accords d'assistance technique, financés grâce aux ressources du Fonds d'assistance technique des pays à revenu intermédiaire de la Banque, comprennent un accord visant à aider le gouvernement à élaborer la première stratégie de sécurité alimentaire et de nutrition pour la Libye et à renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement alimentaire face aux chocs externes tels que le changement climatique. Le second, qui fait suite aux discussions entre la Banque africaine de développement et le ministère libyen des Finances sur le programme de réforme de la gestion des finances publiques du gouvernement, vise à faciliter la mise en œuvre du Système intégré d'information relatif à la gestion financière. Mme Blomberg a réitéré l'engagement de la Banque envers la Libye, ajoutant que « l'amélioration du bien-être général et de la qualité de vie de la population libyenne grâce à une approche stratégique et durable

de l'alimentation est en tête des priorités de la Banque ; il est tout aussi crucial de renforcer la capacité de gestion des finances publiques du gouvernement libyen, grâce à la numérisation des processus financiers nationaux pour plus d'efficacité et de transparence ». La délégation, qui comprenait également Mme Yasmine Eita, chargée de programme pays ; Mme KaoutherAbderrahim, économiste pays pour la Libye ; et M. Ibrahim Abdel-Ati, chargé des finances mixtes, a effectué sa mission dans le pays du 21 au 24 novembre 2023, période pendant laquelle elle a engagé avec le gouvernement libyen des discussions sur les nouvelles initiatives et les nouveaux projets proposés par la Banque pour 2024.

MAURITANIE

Le gouverneur de la BCM reçoit une mission du FMI

Le gouverneur de la Banque centrale de Mauritanie, M. Mohamed LemineDhehbi, a reçu hier lundi à Nouakchott, une mission du Fonds monétaire international (FMI) conduite M. Félix Fischer qui s'ajournera en la Mauritanie du 16 au 27 octobre 2023 en Mauritanie. L'audience a porté sur la première révision du programme de facilité élargie de crédit et du Mécanisme élargi de crédit programmés avec les responsables du FMI au début de l'année, ainsi que sur l'évaluation de l'éligibilité de la Mauritanie à accéder au Fonds pour la résilience et la durabilité. L'entrevue s'est déroulée en présence de responsables de la Banque centrale de Mauritanie et le représentant résident du FMI en Mauritanie.

CÔTE D'IVOIRE :

Allocation d'un fonds de soutien de 1,6 million \$ au profit de la filière hévéa

La Côte d'Ivoire est le premier producteur et exportateur de caoutchouc naturel en Afrique. Dans le pays, l'exécutif qui souhaite accroître la création de valeur ajoutée dans le secteur renforce son appui aux opérateurs sur le segment de la transformation. En Côte d'Ivoire, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani a annoncé l'allocation, d'un fonds de soutien de 1 milliard de francs CFA (1,6 million \$) au profit des industriels opérant dans la filière hévéa. Selon les informations relayées par l'Agence ivoirienne de presse (AIP), cet appui financier devrait permettre aux bénéficiaires de renforcer leur approvisionnement local en caoutchouc naturel. L'annonce intervient dans le cadre des nouvelles dispositions prises par l'exécutif qui souhaite prioriser l'utilisation industrielle de la matière première en lieu et place de son exportation sous forme brute. « Nous avons décidé que toute la production ivoirienne de caoutchouc naturel sera convoyée vers nos usines. Il n'y a pas de suspension d'exportation du caoutchouc. Le caoutchouc qui ne peut pas être absorbé par nos installations va donc être exporté par les usiniers », expliquait M. Adjoumani lors d'une rencontre avec différents acteurs clés de la filière. En Côte d'Ivoire, la production de caoutchouc naturel a atteint un nouveau record de plus de 1,3 million de tonnes en 2022, selon les données officielles. L'exécutif s'est fixé comme objectif d'assurer la 1ère transformation de la totalité de ce stock d'ici la fin de l'année 2024 contre un taux de transformation en dessous de 80 % depuis 2015.

SELON L'ENQUÊTE D'AHK WORLD BUSINESS OUTLOOK

Les entreprises allemandes en force au Rwanda

Les entreprises allemandes au Rwanda ont fait preuve de leur volonté d'augmenter leurs investissements dans la recherche et le développement (R&D) et les services dans un avenir proche, selon une enquête. Baptisée AHK World Business Outlook, l'enquête a été réalisée en octobre 2023 par la Délégation de l'industrie et du commerce allemands pour l'Afrique de l'Est, une institution étroitement liée aux Chambres de commerce et d'industrie (IHK) en Allemagne. Ensemble, ils soutiennent les entreprises allemandes en promouvant et en étendant leurs relations commerciales à l'étranger. L'AHK World Business Outlook vise à recueillir les points de vue et les commentaires des entreprises allemandes. Les auteurs de l'enquête ont interagi avec 10 entreprises allemandes au Rwanda. L'une des questions posées dans l'enquête portait sur les domaines dans lesquels les entreprises ont réalisé ou en-

visagent de réaliser des investissements importants. En réponse, la moitié des entreprises ont déclaré qu'elles espéraient investir dans la R&D et dans des services tels que la création de centres de services partagés. L'intérêt des entreprises allemandes pour le Rwanda semble s'accroître. De 2000 à septembre 2019, le Rwanda DevelopmentBoard a enregistré 17 investissements allemands (totalisant plus de 257 millions de dollars) dans une gamme de secteurs ; l'énergie, les mines, les services, la construction, les TIC, l'agroalimentaire et l'industrie manufacturière. Parmi les entreprises allemandes les plus importantes au Rwanda figurent Volkswagen, qui assemble des voitures, et Pfizer/BioNTech, qui travaille à la création d'une usine de vaccins. L'Allemagne est la quatrième économie mondiale après les États-Unis, la Chine et le Japon et la plus grande économie d'Europe. C'est le troisième pays exportateur au

monde. Avec 70 %, le secteur des services représente la plus grande part du produit intérieur brut du pays. En 2022, les flux d'IDE allemands à l'étranger se sont élevés à 169 milliards d'euros, bien qu'ils soient en légère baisse par rapport au niveau exceptionnellement élevé de l'année précédente. En revanche, les flux d'IDE de l'étranger vers l'Allemagne ont presque diminué de moitié, pour atteindre 44 milliards d'euros. Le Rwanda continue de déployer des efforts pour attirer davantage d'IDE. En 2021, le pays a connu un essor significatif, attirant 399,3 millions de dollars, soit une augmentation substantielle de 45,7 pour cent par rapport aux 274,1 millions de dollars enregistrés en 2020, selon le rapport de recensement des capitaux privés étrangers (FPC) de 2022, publié par la banque centrale en 2021. début juin 2023. La croissance remarquable des IDE peut être attribuée aux conditions d'investisse-

ment favorables et à l'utilisation d'instruments de dette et de capitaux propres, ce qui a entraîné une augmentation de 8,5 pour cent des stocks d'IDE, qui ont atteint 2,9 milliards de dollars. Le pays présente plusieurs opportunités d'IDE dans des secteurs tels que la fabrication, les infrastructures, la distribution et le transport d'énergie, les services financiers, les technologies financières, l'énergie hors réseau, les services de santé ; l'éducation, les véhicules électriques, l'agriculture et l'agroalimentaire, le tourisme, les services, l'exploitation minière et les technologies de l'information et des communications (TIC). Le rapport souligne également que le retour sur investissement (ROI) du Rwanda est passé de 9,7 pour cent en 2020 à 11,8 pour cent en 2021, le plaçant bien au-dessus de la moyenne mondiale malgré l'impact de la pandémie.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses européennes attendues en baisse, l'attentisme domine

Les principales Bourses européennes sont attendues en baisse lundi à l’ouverture, dans un contexte attentiste avant la publication d'indicateurs importants.

Les contrats à terme suggèrent une ouverture en baisse de 0,10% pour le CAC 40 parisien, contre 0,25% pour le FTSE à Londres, 0,11% pour le Dax à Francfort, et 0,10% pour l'EuroStoxx 50. Les marchés hésitent avant une semaine riche en données cruciales pour la trajectoire des taux et des économies en zone euro et aux Etats-Unis. L'indice PCE des prix à la consommation, la mesure d'inflation privilégiée par la Réserve fédérale, est attendu jeudi et devrait connaître sa plus faible progression depuis mi-2021, selon les anticipations de marché. Les investisseurs suivront également les huit interventions de membres du conseil des gouverneurs de la Fed, dont celle de Jerome Powell, le président de l'institution, attendue vendredi. Les responsables de politique monétaire devraient réaffirmer que les taux resteront restrictifs plus longtemps qu'anticipé par les marchés, tandis qu'une surprise à la hausse sur l'inflation pourrait aussi influencer sur les projections des investisseurs, certains pariant que la première baisse de taux aurait lieu dès mars. En zone euro, l'inflation est également attendue jeudi, alors que la présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, s'exprimera lundi à 15h00 GMT au Parlement européen. La prochaine réunion de l'Opep+, également jeudi, pourrait aussi influencer sur les perspectives d'inflation si l'organisation

décide de diminuer de nouveau sa production de brut.

A Wall Street
La Bourse de New York a fini vendredi sans grand changement et sur de faibles volumes d'échanges à l'issue d'une séance écourtée au lendemain d'une journée de clôture en raison de la fête de Thanksgiving. En l'absence de nombreux intervenants, l'indice Dow Jones a gagné 0,33%, ou 117,12 points, à 35.390,15 points. Le S&P-500, plus large, a fini quasiment stable, avec un modeste gain de 2,72 points, soit 0,06%, à 4.559,34 points. Le Nasdaq Composite a pour sa part reculé de 15 points (-0,11%) à 14.250,86 points.

En Asie
La Bourse de Tokyo a fini en baisse lundi, les investisseurs prenant leurs profits dans des échanges sans direction évidente. L'indice Nikkei a perdu 0,53% à 33.447,67 points et le Topix, plus large, a cédé 0,38% à 2.381,76 points. L'investisseur SoftBank Group a reculé de 1,69%, principal frein au Nikkei, tandis que Mitsubishi Heavy Industries a chuté de 5,01%. Les indices chinois ont baissé sous la pression de nouvelles données sur les bénéfices industriels, qui ont progressé moins rapidement qu'attendu en octobre. Le SSE Composite de Shanghai a abandonné 0,3%, le CSI 300 0,73%, l'indice

hongkongais Hang Seng 0,3%.

Taux
Les rendements américains sont immobiles dans un contexte attentiste. Le rendement du Treasury à dix ans se maintient à 4,4782%, tandis que le taux à deux ans demeure à 4,9569%. Le rendement du dix ans allemand est stable à 2,641%, tandis que celui du taux à deux ans grignote 1,6 pb à 3,089%.

Changes
Les marchés de change sont stables à l'ouverture d'une semaine chargée en publications. Le dollar décline de 0,13% face à un panier de devises de référence, tandis que l'euro prend 0,14% à 1,0954 dollar et la livre sterling 0,13% à 1,2623 dollar. En Asie, le yen se renforce de 0,43% à 148,8 yens pour un dollar, tandis que le dollar australien progresse de 0,14% à 0,6591 dollar.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 27 Novembre 2023					
Valeur : 29 Novembre 2023					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.1029	134.1179
1	EUR	EURO		146.6683	146.7384
1	GBP	POUND STERLING		169.0231	169.1059
100	JPY	JAPANESE YEN		89.9235	89.9456
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7431	18.7488
1	CHF	SWISS FRANC		152.1994	152.2856
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.2727	98.3125
1	DKK	DANISH KRONE		19.6747	19.6789
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.8473	12.8516
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.5294	12.5344
1	AED	UAE DIRHAM		36.5134	36.5195
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.7531	35.7619
1	KWD	KUWAITI DINAR		434.6934	434.8829
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.9177	43.3491
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.2654	13.2669
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.7600	27.9023
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5309	3.5313
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.4842	178.4842

CAC40

Marque une pause après le récent redressement

La bourse de Paris cède 0,2% en ce début de semaine, autour des 7280 points, alors que le redressement observé ces quatre dernières semaines commence à s'essouffir. Après avoir opéré un rebond de 6,5% depuis la fin octobre, le marché parisien va-t-il être en mesure de se lancer dans le fameux 'rally de fin d'année' en dépit de la persistance des risques économiques? D'un point de vue technique, cette dynamique favorable lui a surtout permis de franchir plusieurs seuils de résistance majeurs qui avaient été abandonnés depuis de longs mois. D'après les chartistes de Kiplink, l'indice parisien peut se projeter au-dessus du niveau symbolique des 7300 points et atteindre, comme cible principale, le haut de la moyenne mobile de long terme à 7375 points. La période de la fin d'année est habituellement une bonne occasion pour les marchés d'actions de gagner du terrain, mais avec une hausse de presque 13% cette année, contre un gain moyen annuel de 4,6% par an ces dix dernières années, la Bourse de Paris semble avoir déjà bien devancé l'appel. Dans ce contexte, il serait logique de voir l'enthousiasme des marchés retomber un peu, sachant que les bonnes nouvelles du moment semblent pleinement intégrées dans les cours.

Au cours des 20 dernières années, les valorisations du S&P 500 ont été en moyenne de 15,4x le PER, mais ce multiple est nettement plus élevé aujourd'hui, avec un PER de 20,4x pour l'indice de référence des gérants américains. En outre, la croissance ralentit davantage en Europe qu'aux Etats-Unis, raison pour laquelle les opérateurs pourraient être tentés de sous-pondérer les actions du Vieux continent, malgré leur valorisations plus attrayantes. Les investisseurs surveilleront de près les indicateurs prévus cette semaine, histoire de confirmer ou non le scénario de fin du cycle de hausses de taux qui a jusqu'ici porté la tendance. Très attendue, l'inflation en zone euro - dont la publication est prévue jeudi - devrait encore décliner par rapport au mois précédent: le consensus table sur un recul à 4% en données de base, contre 4,2% en octobre. Les statistiques américaines seront également analysées avec soin car elles témoigneront, entre autres, de l'état des dépenses de consommation, qui demeurent le principal moteur de la croissance Outre-Atlantique. Les dépenses des ménages aux Etats-Unis, également attendues jeudi, donneront un aperçu de la propension du consommateur à dépenser en cette fin d'année, alors que les ventes de détail ont reculé en octobre.

PARIS

Peu de mouvement, la prudence domine

La bourse de Paris cède 0,2% en ce début de semaine, autour des 7280 points, alors que le redressement observé ces quatre dernières semaines commence à s'essouffir. Après avoir opéré un rebond de 6,5% depuis la fin octobre, le marché parisien va-t-il être en mesure de se lancer dans le fameux 'rally de fin d'année' en dépit de la persistance des risques économiques? D'un point de vue technique, cette dynamique favorable lui a surtout permis de franchir plusieurs seuils de résistance majeurs qui avaient été abandonnés depuis de longs mois. D'après les chartistes de Kiplink, l'indice parisien peut se projeter au-dessus du niveau symbolique des 7300 points et atteindre, comme cible principale, le haut de la moyenne mobile de long terme à 7375 points. La période de la fin d'année est habituellement une bonne occasion pour les marchés d'actions de gagner du terrain, mais avec une hausse de presque 13% cette année, contre un gain moyen annuel de 4,6% par an ces dix dernières années, la Bourse de Paris semble avoir déjà bien devancé l'appel. Dans ce contexte, il serait logique de voir l'enthousiasme des marchés retomber un peu, sachant que les bonnes nouvelles du moment semblent pleinement intégrées dans les cours. Au cours des 20 dernières années, les valorisations du S&P 500 ont été en moyenne de 15,4x le PER, mais ce multiple est nettement plus élevé aujourd'hui, avec un PER de 20,4x pour l'indice de référence des gérants américains. En outre, la croissance ralentit davantage en Europe qu'aux Etats-Unis, raison pour laquelle les opérateurs pourraient être tentés de sous-pondérer les actions du Vieux continent, malgré leur valorisations plus attrayantes. Les investisseurs surveilleront de près les

indicateurs prévus cette semaine, histoire de confirmer ou non le scénario de fin du cycle de hausses de taux qui a jusqu'ici porté la tendance. Très attendue, l'inflation en zone euro - dont la publication est prévue jeudi - devrait encore décliner par rapport au mois précédent: le consensus table sur un recul à 4% en données de base, contre 4,2% en octobre. Les statistiques américaines seront également analysées avec soin car elles témoigneront, entre autres, de l'état des dépenses de consommation, qui demeurent le principal moteur de la croissance Outre-Atlantique. Les dépenses des ménages aux Etats-Unis, également attendues jeudi, donneront un aperçu de la propension du consommateur à dépenser en cette fin d'année, alors que les ventes de détail ont reculé en octobre. Cette publication s'accompagnera de l'indice PCE 'core' pour le mois d'octobre, qui demeure la mesure préférée de l'inflation au sens de la Réserve Fédérale américaine. Plus généralement, une nouvelle estimation de la croissance américaine - attendue demain - puis l'indice ISM manufacturier qui paraîtra vendredi permettront de savoir si l'économie continue de bien résister. Dans l'actualité des sociétés françaises, Valneva annonce que l'Agence européenne des médicaments (EMA) a jugé recevable son dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) pour son vaccin candidat à dose unique contre le chikungunya VLA1553. Veolia annonce avoir signé un accord en vue de l'acquisition par NGE, groupe indépendant de travaux publics, de SADE-CGTH, sa filiale de construction et de remise en état des réseaux d'eau et d'infrastructures, pour un montant en valeur d'entreprise de 260 millions d'euros.

ALLEMAGNE

La crise budgétaire suscite des appels à modifier ses limites d'emprunt

La crise budgétaire de l'Allemagne a donné un nouvel élan à la réforme des limites d'emprunt auto-imposées, même parmi les conservateurs de l'opposition, car la soif d'investissements cruellement nécessaires l'emporte sur une obsession politique antérieure pour la rectitude budgétaire.

Un arrêt de la Cour constitutionnelle du 15 novembre contre une manœuvre budgétaire visant à contourner le "frein à l'endettement" de l'Allemagne a semé le désarroi dans les plans financiers de la coalition du chancelier Olaf Scholz. Il a également indiqué que son gouvernement et les futurs gouvernements devraient s'en tenir plus étroitement à l'esprit du frein, qui limite le déficit budgétaire structurel du gouvernement à 0,35 % du produit intérieur brut, même si les besoins de dépenses augmentent.

Les dirigeants économiques et politiques craignent que Berlin ne soit pas en mesure de financer des réponses aux défis croissants, du changement climatique à la guerre en Ukraine. La plus grande économie d'Europe souffre déjà depuis des années de sous-investissement chronique, contribuant à sa stagnation actuelle, estiment les économistes. Les appels à une réforme du frein se multiplient, même parmi les conservateurs, dont la plainte a motivé la décision du tribunal. Ceux qui sont au pouvoir au niveau de l'État et qui doivent faire face eux-mêmes aux conséquences de la décision sont particulièrement ouverts à un nouveau débat. Par exemple, des milliards d'euros de subventions publiques convenues avec le fabricant américain de puces Intel (INTC.O) pour des usines en projet en Saxe-Anhalt - considérées comme essentielles pour la transition de l'Allemagne vers une économie neutre en carbone - sont désormais en suspens. "Il s'agit d'investissements stratégiques. Il doit y avoir un moyen (de les financer)", a déclaré à Reuters le Premier ministre conservateur Reiner Haseloff. "Sinon, ces technologies iront aux États-Unis."

Le sous-investissement allemand s'élève déjà à environ 300 milliards d'euros au cours de la dernière décennie par rapport aux autres économies notées AAA, selon Scope Ratings. Haseloff était l'un des 10 membres éminents de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et de son parti frère bavarois, l'Union chrétienne-sociale (CSU), qui ont accepté l'idée de la nécessité d'une réforme permettant d'investir davantage sans jeter la prudence budgétaire va à l'encontre du vent. D'autres ont même commencé à faire campagne publiquement en faveur de réformes.



"Comme je le dis depuis longtemps, nous devons craindre que le frein à l'endettement ne devienne encore davantage un frein pour l'avenir", a déclaré le maire de Berlin, Kai Wegner, sur le réseau social X. Néanmoins, réformer le frein signifierait modifier la constitution, qui exige une majorité qualifiée des deux tiers au Parlement et qui semble encore loin d'être achevée. Le leader fédéral de la CDU, Friedrich Merz, qui bénéficie d'un gouvernement en pleine tourmente, continue de dire que l'Allemagne devrait freiner. Mais il en va de même pour les libéraux démocrates (FDP), qui forment une coalition avec les sociaux-démocrates (SPD) de centre-gauche de Scholz et les Verts. Un porte-parole du gouvernement a déclaré vendredi dernier que la réforme n'était pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Changer les temps, changer les règles ?

L'Allemagne a introduit le frein par consensus entre les partis en 2009, à la suite de la crise financière mondiale et à l'aube de la crise de la dette européenne. Mais elle a dû suspendre le frein depuis le début de la pandémie de coronavirus en 2020 - ce qu'elle est autorisée à faire en cas d'« urgences exceptionnelles ». Depuis lors, de nouvelles crises se sont accumulées, l'obligeant à recourir toujours plus à des fonds hors budget, alors même que la dette est devenue plus chère avec la

hausse des taux d'intérêt. La décision du tribunal du 15 novembre contre une manœuvre budgétaire visant à transférer 60 milliards d'euros d'aide inutilisée contre la pandémie vers un fonds pour une transition verte a suggéré que Berlin devra s'en tenir plus étroitement à l'esprit du frein à l'avenir. Cela a également contraint le gouvernement cette semaine à suspendre le frein pour la quatrième année consécutive - un signe clair qu'une réforme était nécessaire, a déclaré Carsten Brzeski, économiste en chef d'ING.

"Le frein à l'endettement a été mis en place alors que l'Europe était confrontée à un problème de viabilité de sa dette et que l'Allemagne voulait montrer l'exemple", a-t-il déclaré. "Aujourd'hui, l'Allemagne est particulièrement confrontée à un problème de croissance et de compétitivité. Lorsque les temps changent, les freins à l'endettement devraient également changer." Le ratio dette/PIB de l'Allemagne n'est que légèrement supérieur à 60 %, alors qu'il dépasse 100 % en France, en Italie et en Espagne, a-t-il expliqué. "L'Allemagne connaît désormais une autodestruction totalement auto-infligée", a-t-il déclaré.

Le ministre de l'Économie Robert Habeck s'est demandé si le frein à l'endettement était applicable à une époque où "la protection du climat n'était pas prise au sérieux, les guerres appartenaient au passé, la Chine était notre usine bon marché".

LA SOCIÉTÉ COMPTE CONCURRENCER LE MODEL S DE TESLA

Huawei transfère ses activités de voitures intelligentes vers une nouvelle société

Le groupe chinois Huawei (HWT.UL) a annoncé dimanche dernier qu'il transférerait les technologies et les ressources de base de son unité de voitures intelligentes, qui a enregistré de solides ventes pour un certain nombre de nouveaux véhicules, vers une nouvelle société commune détenue à hauteur de 40 % par le constructeur automobile ChanganAuto.

La nouvelle société se consacrera à la recherche et au développement, à la production, à la vente et au service de systèmes automobiles intelligents et de solutions de com-

posants, a indiqué Huawei dans un communiqué de presse.

"La nouvelle société travaillera avec des partenaires pour promouvoir l'innovation et le leadership dans la technologie des voitures intelligentes et promouvoir la prospérité et le développement de l'industrie automobile", indique le communiqué.

Le ratio de fonds propres et le montant du capital apporté seront négociés par les deux parties, a indiqué Chongqing Changan Automobile. "Les deux parties soutiendront conjointement la société cible pour qu'elle devienne

un leader du secteur des systèmes intelligents et des solutions de composants automobiles basé en Chine". Le directeur général de Huawei et président de l'unité de solutions pour voitures intelligentes, Yu Chengdong, a déclaré lors d'une cérémonie de signature à Shenzhen que le fabricant de smartphones travaillerait avec davantage de constructeurs automobiles pour "saisir les opportunités de l'électrification et de la transformation intelligente de l'industrie automobile", selon le communiqué de presse.

Huawei a déclaré à plusieurs re-

prises qu'il ne fabriquait pas de voitures lui-même, mais qu'il aidait uniquement d'autres constructeurs automobiles à fabriquer de meilleurs véhicules.

Elle a un partenariat existant avec Changan ainsi qu'avec d'autres sociétés, dont Seres Group. Huawei et Seres produisent conjointement des voitures de marque Aito, dont le modèle M7.

Huawei a également construit la berline S7 avec le constructeur automobile chinois Chery sous une nouvelle marque, Luxeed, qu'il entend positionner comme concurrente de la Model S de Tesla.

COP28

Joe Biden ne s'y rendra pas selon un responsable américain

Selon la même source, qui a requis l'anonymat, Washington réfléchit encore à la possibilité d'envoyer un responsable de haut niveau à Dubaï.

Il en est l'un des participants les plus attendus, mais il ne s'y rendra pas, fait savoir un responsable américain. Le président des États-Unis Joe Biden ne se rendra pas à la COP28 de Dubaï, a rapporté un responsable américain dimanche. La conférence de l'ONU sur le climat, qui se tient à partir de jeudi et jusqu'au 12 décembre aux Emirats arabes unis, devrait réunir un record de plus de 70.000 participants, selon la présidence émiratie, dont le pape François.

Ni l'agenda de Joe Biden, ni celui de la vice-présidente Kamala Harris, tous deux publiés par la Maison-Blanche, ne mentionnent de déplacement à Dubaï cette semaine. Au programme de Joe Biden, figurent une visite dans le Colorado pour promouvoir les investissements américains dans l'énergie éolienne, une rencontre avec le président de l'Angola ainsi que l'illumination de l'arbre national de Noël. Un responsable américain a confirmé que le président des États-Unis ne prévoit pas d'assister à la COP28 cette semaine ou lors d'une deuxième séquence vers la fin des négociations. Selon la même source, qui a requis l'anonymat, Washington réfléchit encore à la possibilité d'envoyer un responsable de haut niveau à Dubaï. John Kerry, l'émissaire américain pour le climat, par ailleurs ex-secrétaire d'État et ancien sénateur, mènera les négociations pour les États-Unis.

Le responsable n'a pas communiqué le motif de la décision de Joe Biden dont l'attention est portée depuis le mois dernier sur la guerre entre Israël et le Hamas. Le président américain cherche par ailleurs à mettre en avant ses projets sur le plan intérieur, moins d'un an avant l'élection présidentielle. Il n'était pas d'usage que le président américain assiste à chaque conférence des Nations unies sur le climat avant l'arrivée de Joe Biden à la Maison-Blanche.

SUZUKI LAPIN

Une citadine qui pourrait faire un malheur en Europe

La Suzuki Lapin, qui en est à sa 4ème génération, est une Kei Car, c'est-à-dire une mini-voiture parmi les plus populaires au Japon, mais qui doit, pour bénéficier des gros avantages de cette catégorie un peu spéciale, respecter quelques critères draconiens : moins de 3,40 m de long, et 1,48 m de large, et pas plus de deux mètres de haut.

De plus, la cylindrée doit être inférieure à 660 cm³, tandis que les constructeurs se sont mis d'accord entre eux pour que la puissance, y compris s'il y a un turbo, ne dépasse pas 64 ch, histoire d'éviter de faire complètement n'importe quoi. Et si ces mini-voitures bizarres rencontrent un si gros succès au pays du soleil levant, où elles représentent quasiment 40% du marché, c'est parce qu'elles sont les seules que l'on peut acheter sans avoir à prouver que l'on dispose d'un parking privé, chose complètement hors de prix dans les grandes métropoles vu le tarif carrément délirant du moindre mètre-carré. Les citadins en raffolent donc, mais pas seulement car les retraités, très nombreux au Japon et aux moyens souvent modestes, craquent évidemment pour ces autos pas trop chères et bien adaptées à leurs courts déplacements.

Etroite et braquant court, la Suzuki Lapin est idéale en ville

Et puis il y a une autre explication à leur succès, car les routes de campagne, souvent très étroites, compliquent les croisements avec les autres usagers. Et c'est encore pire en ville où la densité de population et d'immeubles inhabituelle font que les ruelles sont nombreuses, et plus étroites encore qu'en campagne, au point qu'il n'y a souvent même pas de trottoir ! Forcément, les Kei Cars y facilitent la tâche, et sont alors dans leur domaine, d'autant que les constructeurs travaillent particulièrement les rayons de braquage de leur puce. Du coup, même si on trouve en majorité des lignes très carrées pour exploiter au mieux la toute petite taille de ces Kei Cars, certains modèles ont fait preuve d'originalité dans leurs proportions ou leurs lignes puisqu'ont existé des cabriolets (Daihatsu Copen, Honda Beat...), voir même des mini-Supercar dotées de portes papillon (Suzuki Cara et Azam AZ-1, marque de Kei Car de Mazda). Sans oublier des utilitaires pour livrer les commerces des centres-villes, impossibles à atteindre autrement.

La mini-citadine Suzuki Lapin ultra-lookée

La Suzuki Lapin dispose, elle, d'un petit capot presque plat et de gros phares ronds, presque disproportionnés dans cette variante LC, le L pour Lapin et le C signifiant Classique, dont le style avant se veut justement plus... classique, comme nous l'ont expliqué les designers. Dans cette couleur rose poudrée très « girly » (elle existe en 11 couleurs), elle en ferait tourner des têtes en Europe. Ses phares écarquillés et sa bonne bouille ne sont pas que poudre aux yeux, car la bonne humeur s'affiche aussi à l'intérieur. Volant et planche de bord bicolore brun-beige, compteur rond façon Fiat 500 avec afficheur digital où apparaissent régulièrement des lapins, habillage certes en faux bois mais chaleureux, pratiques tiroirs de rangement pouvant être accessorisés – à tarifs très raisonnables – en boîte à bijoux, crochet pour sac à main côté passager, et garnitures de sièges brun/tissu à carreaux assurent une vraie joie de vivre à bord. Et puis, comme sur la première génération de Twingo, les dossiers de sièges avant s'allongent à l'horizontale pour proposer un « lit » deux places de dépannage pour amoureux en vadrouille. Bien sûr, cela impose un coffre riquiqui car la banquette arrière est implantée très en arrière, sinon les dossiers avant n'auraient pas pu être couchés. Mais en échange les places arrière sont très généreuses et l'accès aisé, même pour des grands.



bles – en boîte à bijoux, crochet pour sac à main côté passager, et garnitures de sièges brun/tissu à carreaux assurent une vraie joie de vivre à bord. Et puis, comme sur la première génération de Twingo, les dossiers de sièges avant s'allongent à l'horizontale pour proposer un « lit » deux places de dépannage pour amoureux en vadrouille. Bien sûr, cela impose un coffre riquiqui car la banquette arrière est implantée très en arrière, sinon les dossiers avant n'auraient pas pu être couchés. Mais en échange les places arrière sont très généreuses et l'accès aisé, même pour des grands.

Des accessoires en veux-tu en voilà pour personnaliser la Suzuki Lapin !

Et puis, Suzuki a développé une gamme incroyable d'accessoires multiples et variés (sacs à dos, habillages de clés, porte-clés, tapis de coffre décorés de lapins... rassemblés dans un catalogue de 40 pages tellement il y en a !), tous très sympas et affichés à des tarifs extrêmement raisonnables. De quoi personnaliser et s'attacher plus encore à SA Lapin. Certes, aussi attachante soit-elle, cette Lapin n'est pas tout à fait un modèle d'agrément au volant, comme nous avons pu le constater dans la banlieue de Yokohama. Si, en ville et sur le réseau secondaire, le petit trois-cylindres atmosphérique de 52 ch et 60 Nm fournit d'office avec une boîte auto CVT suffit pour déplacer ses 680 kg (730 kg en 4WD qui existe également), on sent bien que cette mini-japonaise n'est pas destinée aux longs parcours.

A réserver aux petits parcours

Le volant seulement réglable en hauteur fait qu'on est soit trop loin de lui, soit trop près des pédales. Et puis malgré la présence d'une direction assistée – dotée d'une bonne consistance – il y a tout de même 4,1 tours de volant de butée à butée, ce qui impose beaucoup de manipulations pour se faufiler en ville ou se garer. Un choix qui peut surprendre, mais s'explique sûrement par une volonté de ne pas trop déstabiliser ces modèles étroits en cas de coup de volant brusque sur route (évitement...). Dans la même veine, les bruits de roulement sont assez élevés, tandis que le train arrière se montre assez trépidant côté amortissement. Mais dans l'optique d'une automobile principalement destinée à la ville et aux courts trajets, tout en restant très abordable comme doivent l'être les deuxièmes voitures d'un foyer, tout cela reste très acceptable. Malheureusement, uniquement proposée en direction à droite et vendue seulement au Japon, cette Lapin n'est pas du tout prévue pour nous. Et c'est bien dommage car vu les tarifs serrés auxquels elle est proposée ici, et même en comptant le transport, le dédouanement et les taxes, cette raffinée LC pourrait être affichée chez nous à bien moins de 15 000 €, voire moins de 12 000 € en entrée de gamme avec sa boîte auto CVT. Soit un tarif très attractif par rapport à ceux des minis citadines – de plus en plus rares et chères – proposées chez nous. Et des autos dans ce genre, Suzuki en a quelques-unes dans sa gamme capables de séduire chez nous ! Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'on vous parle bientôt d'un autre mini-modèle lui aussi très sympa : le Hustler.

AUTONOMIES DU SUV COMPACT BYD ATTO 3

Ses concurrents doivent-ils avoir peur ?

Véritable ogre industriel en Chine, entre autre constructeur automobile, BYD (Build Your Dreams) n'a pas encore beaucoup de notoriété en Europe. Même s'il fut l'inventeur oublié de l'hybride rechargeable... Pour s'installer sur le Vieux Continent, BYD compte, comme ses compatriotes de l'Empire du Milieu, sur l'essor de la voiture électrique. Avec, pour débiter, une gamme couvrant tous les segments, de la compacte Dolphin à la berline Seal en passant par l'inévitable SUV compact électrique Atto 3 (4,46 m). Si les deux premières catégories évoquées sont déjà très concurrentielles, celle dans laquelle boxe le SUV compact électrique BYD Atto 3 ressemble carrément à une curée où les constructeurs japonais et européens ferraillent déjà fort.

Pour se faire une petite place, le SUV compact électrique Atto 3 joue la carte de la sécurité côté style extérieur. Formes rondes, signatures lumineuses fluides, on pourrait aisément lui accoler un autre logo. Compliment ou non, c'est à vous de voir, mais la prise de risque reste limitée. Tout le contraire de l'habitacle, très original dans sa construction et ses couleurs faute d'être irréprochable en finition et en ajustements.

BYD Atto 3 : un SUV électrique dans la moyenne côté autonomie

Mais là où le BYD Atto 3 est finalement le plus attendu, c'est bien côté autonomie. Contrairement à certains de ses rivaux, le SUV BYD ne laisse qu'un seul choix de chaîne de traction. Il

faut donc nécessairement composer avec une batterie type LFP de 60,4 kWh qui alimente un moteur électrique de 204 ch transmis uniquement aux roues avant. Une configuration assez classique donc pour ce SUV compact électrique BYD Atto 3 qui pèse, sur notre balance, 1 789 kg en finition Design, soit la plus haute des deux.

Sur nos cycles de mesures qui tentent de reproduire au mieux la vraie vie sans prétendre le faire pour tout le monde, l'électrique BYD Atto 3 est parvenu à parcourir 350 km en ville, un peu moins de 260 km de route et autour de 210 km d'autoroute. A première vue, des chiffres assez moyens compte tenu de la taille de l'accumulateur, mais nos mesures ont été réalisées entre 8 et 12 degrés. La température idéale pour le fonctionnement d'une batterie

se situant normalement entre 15 et 25 degrés, les résultats du SUV électrique BYD Atto 3 s'avèrent plutôt honnêtes. La plupart du temps, nous constatons une baisse d'autonomie d'environ 20 % sous 15 degrés. Mais cette pondération a plus souvent été relevée avec des batteries lithium-ion et non des LFP souvent plus sensibles aux variations de températures.

En clair, il ne sera pas difficile pour certains de parcourir 400 km en ville et 300 km sur autoroute au volant du SUV compact électrique BYD Atto 3. Pas de quoi battre les références mais un rapport prix/autonomie pas inintéressant. Avant l'arrivée du nouveau bonus CO2 dans quelques semaines, le BYD Atto 3 peut compter sur les 5 000 € d'aide à l'achat neuf, ce qui abaisse son prix à partir de 38 690 €.

DE L'HYDROGÈNE POUR REMPLACER LE KÉROSÈNE ? L'aviation civile face aux enjeux du réchauffement climatique

L'hydrogène sera-t-il le carburant de demain pour l'aviation civile ? Les spécialistes se penchent sérieusement sur la question. L'aviation civile, souvent pointé du doigt pour le rôle délétère qu'elle joue dans le réchauffement climatique et pour ses émissions de gaz à effet de serre, est aujourd'hui à un carrefour. Rien qu'à l'aéroport d'Heathrow de Londres (deuxième aéroport européen en nombre de passagers), ce sont 20 millions de litres de kérosène qui sont consommés quotidiennement pour assurer le décollage de plus de 1 000 avions. Alors que la recherche d'alternatives écologiques plus durables devient urgente, l'hydrogène émerge comme une solution envisageable. Si certains prototypes comme le H2FLY sont déjà convaincants, peut-on réellement considérer ce carburant comme une réponse viable ?

Le carburant durable, un enjeu de plus en plus pressant

Certains aéroports, comme celui d'Heathrow, se retrouvent au cœur de cette réflexion. Matt Prescott est chef de la stratégie carbone au sein du gigantesque aéroport londonien, et il explique que le défi est de taille : « La quantité de carburant qui passe par Heathrow est énorme. C'est environ la moitié des besoins en kérosène du Royaume-Uni ». Au Royaume-Uni, le « Jet Zero Plan » a pour ambition d'atteindre le zéro émission d'ici 2040 pour l'aviation civile. Aux États-Unis, même objectif, mais pour l'année 2050. De même pour l'Union européenne avec le plan « Destination 2050 ». On pourrait se dire que le temps ne presse pas, mais c'est faux. C'est pourquoi aujourd'hui l'industrie aérienne planche sur l'exploration de diverses alternatives de carburants d'aviation durables, les SAF (Sustainable Aviation Fuel). Des carburants qui ne proviennent pas d'énergie fossile. Toutefois, au regard du contexte actuel, les produire en quantité suffisante et à un coût abordable reste pour le moment du domaine de l'hypothétique.

L'hydrogène, une piste prometteuse ?

Contrairement au kérosène, l'hydrogène ne produit pas de CO2 lorsqu'il est utilisé en carburant, en revanche, pour ce qui est de sa production, c'est une autre histoire. Il suscite un intérêt croissant pour son usage dans son aviation civile, mais les défis techniques à surmonter sont encore considérables. Notamment, la nécessité d'opérer un refroidissement à -253°C pour le faire passer à l'état liquide. L'entreprise de renom Air Liquide (qui a travaillé sur les fusées Ariane de l'ESA) collabore actuellement avec Group ADP et Airbus pour que la technologie soit adaptée à l'aviation.

LOBBY DU SOLAIRE EN EUROPE

Et si l'UE ferme les yeux sur le travail forcé ?

Les nouvelles mesures que veut prendre la Commission européenne contre le travail forcé soulèvent des réticences dans le monde du photovoltaïque.

La Commission européenne avait présenté en septembre 2022 un texte qui doit interdire l'entrée sur le territoire de l'Union des produits issus, partiellement ou totalement, du travail forcé. Une mesure qui, dans le principe, fait évidemment l'unanimité, mais qui pourtant voit certains acteurs économiques se raidir. C'est le cas du monde de l'énergie solaire, qui tente de proposer à la place des mesures moins fermes contre le travail forcé.

Le lobbying de SolarPower Europe

La production de panneaux photovoltaïques est, d'après le Global Slavery Index pour l'année 2023, le quatrième type de produits le plus touché par le travail forcé dans les importations des pays du G20. Une situation causée notamment par la domination de la Chine dans le secteur, un tiers du matériau de base servant à la fabrication de ces panneaux, le polysilicium, provenant du Xinjiang, là où la minorité ouïgoure serait astreinte à du travail forcé.

Il n'est alors pas étonnant que le lobby du solaire, l'association SolarPower Europe, qui regroupe quelque 600 sociétés du secteur, critique l'initiative. Elle s'en est ainsi prise à un ajout apporté par le Parlement européen, qui inverse la charge de la preuve dans les situations les plus dangereuses. Dans ces cas particuliers, ce serait aux entreprises de montrer qu'elles n'intègrent pas dans leurs chaînes



d'approvisionnement des produits issus du travail forcé.

Les entreprises préconisent des mesures plus douces

« On ne sait pas clairement comment les entreprises peuvent légalement démontrer que leur produit est conforme. [...] Nous craignons que cela ralentisse injustement le déploiement de l'énergie solaire » a ainsi expliqué l'association au journal Le Monde. À la place, SolarPower Europe plaide plutôt pour des mesures déjà présentes dans son

programme Solar Stewardship Initiative. Il consiste en la mise en place d'efforts « ciblés » de la part des entreprises du secteur. Elles souhaitent ainsi être plutôt l'objet d'une « vérification par un tiers indépendant. » Problème, pour le cas de régions comme le Xinjiang, les autorités ne laissent pas entrer d'observateurs extérieurs. Ce genre de procédure est donc impossible à déployer. Reste maintenant à savoir si l'activisme du lobby du solaire aura des effets sur la législation, à l'heure où le photovoltaïque est l'objet de grands projets.

POUR QUE FORTNITE BOOSTE ANDROID ET STADIA Google voulait racheter EpicGames

EpicGames, et par extension Fortnite, auraient pu tomber dans l'escarcelle de Google il y a quelques années. Décidément, les procès sont des mines d'informations intarissables sur les coulisses de l'industrie du jeu vidéo. Après l'affaire Microsoft contre la FTC pour le rachat d'Activision Blizzard King, c'est désormais celui opposant EpicGames à Google qui nous abreuve en indiscretions. Un financement de deux milliards de dollars The Verge suit de très près ce dossier pour ne pas en perdre une miette. Nous avons déjà appris qu'EpicGames a reçu une offre de 147 millions de dollars en 2018 pour lancer Fortnite sur le Play Store. Il nous est aussi parvenu qu'un accord secret a été conclu entre Spotify et Google pour réduire drastiquement la commission appliquée au service de streaming musical sur le Play Store. Nouvelle révélation de taille, Google a envisagé, encore en 2018, de racheter EpicGames. Plusieurs solutions avaient alors été étudiées par le géant américain pour parvenir à ses fins, le but étant à chaque fois d'acquérir environ 20 % des parts d'Epic-



Games, pour un budget de deux milliards de dollars. Les deux scénarios les plus plébiscités par Google à l'époque étaient un partenariat avec Tencent pour prendre à deux le contrôle total d'EpicGames, ou bien le rachat de parts de Tencent pour une première entrée au capital de la société.

Fortnite, un levier pour tout un écosystème

Les bénéfices identifiés par Google étaient nombreux. Pul-

vérisant tous les records, Fortnite aurait été le fer de lance de la plateforme de cloud gaming Stadia, dont le modèle économique bancal a forcé son abandon début 2023. Google y voyait aussi un avantage pour Android sur iOS. Fortnite était aussi perçu comme un moteur de croissance pour YouTube, où les vidéos de gameplay cartonnaient à ce moment. Et ce n'est pas tout, puisque Google voyait aussi d'un bon œil la possibilité de faire basculer EpicGames de fournisseur

de serveurs. Google aurait ainsi récupéré un juteux contrat, tout en privant Amazon, l'un de ses principaux concurrents sur le cloud avec AWS, de celui-ci. Enfin, Google montrait un intérêt particulier pour l'Unreal Engine. Posséder l'un des moteurs de jeu les plus populaires et complets du marché aurait été un atout alors que la firme montrait aussi de fortes ambitions sur le développement de jeux vidéo, notamment exclusifs à Stadia.

Mots fléchés

Mammifère volant		Grande voile		Rappel		Théâtre parisien		Pour la femme		Irlande	Hydro-carbure		Hors d'usage
Strip-teaseur		Arrose Château-roux		Dangereux				Vacancier					
											Exclamation		
Conducteur de baudets						Engins à vent							
Cardinal						Subsisterons							
			Blonde de Londres		Frapper						Brunes		Pilent
					Décède								
Franchement									Un de Troie				
Vraies									Font la conversation				
							Deux de César			Jamais comme avant			
										Bobine			
Essor		Sortit des urnes				Intégral							
						Veste prussienne							
			Critiquer									Souverain déchu	
			Vers Brest										
Corbeau		Indigné						Pays					
		Élargir											
					Très chère								
					Gare aux avions								
Plante de jachère				Recueil d'anecdotes				Île de France		Grade de ceinture			
Fatiguas										Rapace			
				Annonce la matière		Nichon							
				Teignes		Petite cale							
Général sudiste	Vedette				Authentiques							Transpercer	Récompensées
	De la mer Égée				Fleuve d'Afrique								
			Prend un bail					Avec les coutumes			Agent de liaison		
			Cardinaux opposés					Id est					
Rassemblé											Dans la gamme		
Petit cube						Sortie de messe					Muni d'aiguillon		
		Élève											
Fin de verbe			Colère de jadis				Difficile	Longue période		Véhicule			
Étain de labo			Vent arrière							Lac des Pyrénées			
		Poste d'avant			Provient de								
		Début de liste			Or en symbole								
Menace en l'air					Nimbée								
Déplacements d'air													
					Aurochs					Plante fourragère			

Valorisation et traitement des déchets: plus de 19.000 opérateurs enregistrés

Le nombre d'opérateurs économiques immatriculés au registre de commerce activant dans le domaine de la valorisation et du traitement des déchets, y compris la récupération et le recyclage, a dépassé les 19.000 opérateurs, a-t-on appris lundi auprès du Centre national du registre de commerce (CNRC). Selon les dernières statistiques obtenues par l'APS, en marge de l'ouverture de la 7e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "REVADE", le nombre total de personnes physiques et morales activant dans le domaine de la valorisation et du traitement des déchets, immatriculées au registre de commerce a atteint, au 26 novembre, 19.321 inscrits.

Le président de la République reçoit les lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs en Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, les lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs résidents, indique un communiqué de la Présidence de la République. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce jour, les lettres de créances de quatre nouveaux ambassadeurs résidents », lit-on dans le communiqué. Il s'agit de « Son Excellence, M. Pekka Hyvonen, en sa qualité d'ambassadeur de la République de Finlande, Son Excellence, M. Ignace Ngakala, en sa qualité d'ambassadeur de la République du Congo, Son Excellence, M. Sidi Mohamed Mohamed Abdallah, en sa qualité d'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie, et Son Excellence, M. Imani Salum Njalikai en sa qualité d'ambassadeur de la République-unie de Tanzanie », lit-on dans le communiqué. La cérémonie de remise des lettres de créances s'est déroulée en présence du Directeur de cabinet par intérim de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf.



PROGRAMME AADL 3

Lancement de l'opération de souscription avant la fin du premier semestre 2024

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a affirmé lundi que le début de l'opération de souscription au nouveau programme de logements sous la formule Location-vente +AADL 3+ aura lieu avant la fin du premier semestre 2024, et ce en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une déclaration à la Télévision algérienne, M. Belaribi a indiqué que l'opération de souscription au programme AADL 3 s'effectuera par voie « électronique et numérique », en se basant sur le numéro d'identification national (NIN) et le numéro de sécurité sociale du souscripteur.

Selon le ministre, l'actualisation du décret exécutif relatif aux logements de la formule Location-vente, sous la supervision de l'Agence AADL, est en cours, laquelle prendra en compte « la hausse des prix des matériaux de construction ». Le président de la République avait annoncé fin octobre le lancement d'un troisième programme de logements dans le cadre de la formule Location-vente AADL 3, au cours de l'année prochaine. Poursuivant sa visite de travail et d'inspection, dans la wilaya de Bechar, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi a annoncé également l'attribution d'un nouveau projet

pour la réalisation d'un hôpital de 400 lits au niveau de cette wilaya. Le ministre a affirmé que le cahier des charges a été élaboré au niveau central en concertation avec le ministère de la Santé et que « l'avis d'appel d'offres sera lancée au début de l'année prochaine » précisant que la « réalisation se fera dans des délais maîtrisés ». En outre, le ministre a procédé dans la pose de la première pierre du projet de réalisation de 100 logements promotionnels aidés inscrits dans le cadre du FNPOS au niveau de la commune de Tighliin, considérée comme le futur pôle urbain.

R E.

DGI- DG DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Signature d'un protocole d'accord

La Directrice Générale des Impôts, Mme Amal Abdelatif, a signé au siège du ministère des Finances un protocole d'accord avec le responsable de la gestion de la Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable, M. Massoud Tabani, visant à définir les modalités de coopération et à renforcer l'échange d'informations. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de M. Ismaël

Hamawi, l'inspecteur général des services fiscaux, des chefs de départements et des cadres de la Direction Générale des Impôts et de la Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable. Le protocole d'accord est conforme aux directives des autorités publiques dans le domaine de la numérisation des administrations publiques et de la lutte contre la fraude sous toutes ses formes. Il vise à établir un cadre de consulta-

tion et opérationnel entre les parties, en vue de définir les modalités de coopération d'échange d'informations et d'assistance mutuelle dans le domaine de la fiscalité environnementale. La Directrice Générale des Impôts, Mme Amal Abdelatif, a souligné, dans son discours lors de la signature de ce protocole, que cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à concrétiser la relation entre les parties et à officialiser cette col-

laboration, sachant que le travail a déjà commencé pour la mise en place d'une plateforme numérique dédiée à l'échange d'informations sur la fiscalité environnementale. Le protocole d'accord prévoit la possibilité d'entreprendre des opérations de formation et de communication en organisant des sessions de formation, des journées d'étude, des séminaires et des conférences sur des sujets d'intérêt commun.

LE PLF 2024 PRÉSENTÉ À L'APN

15.275 milliards de DA de dépenses prévues

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a présenté, lundi, le projet de loi de finances pour l'exercice 2024, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lequel prévoit des dépenses de plus de 15.275 milliards (Mds) de DA, dont 18% destinées à l'investissement public. Lors d'une plénière présidée par Brahim Boughali, président de la chambre basse du Parlement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Faïd a expliqué que l'élaboration du PLF-2024, intervenait dans "le contexte international de pressions inflationnistes observées dans la plupart des économies du monde". Sur le plan interne, ajoute le ministre, l'économie algérienne "a montré une souplesse face aux chocs successifs", citant notamment les mesures prises pour tempérer les effets de l'augmentation des prix des matières premières à travers la révision du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), l'augmentation des salaires des fonctionnaires, la création puis la réévaluation de l'allocation chômage, et l'augmentation des pensions de retraites. Le ministre a souligné que le projet de la nouvelle loi de finances a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du cadrage

budgétaire à moyen terme (2024-2026), et prévoit des recettes de 9.105,3 milliards de DA, dont 3.512,3 milliards de DA de recettes pour la fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses en 2024, elles s'élèveront à 15.292,47 milliards de DA pour les autorisations d'engagement et 15.275,28 milliards de DA pour les crédits de paiement. Le budget de l'Etat pour l'année 2024 est réparti, selon la nature des dépenses, sur les dépenses dédiées aux personnels, de l'ordre de 5.155,67 milliards de DA, dépenses de gestion des services 632,87 milliards de DA, dépenses d'investissement estimées à 2.894,58 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 2.809,36 milliards de DA de crédits de paiement. S'agissant du nouveau programme d'investissement public, l'enveloppe budgétaire prévue pour l'année 2024 dédiée aux nouvelles opérations est estimée à 2.405,33 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 1.356,57 milliards de DA de crédits de paiement. Par ailleurs, les affectations prévues pour l'année 2024 à la réévaluation des opérations en cours de réalisation ont atteint 489,25 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 396,82 milliards de DA de crédits de paiement.

Le PLF 2024 prévoit une croissance économique de 4,2%, a ajouté M. Faïd, rappelant que le PLF a été élaboré sur la base d'un prix référentiel du prix du baril du pétrole de 60 dollars durant la période 2024-2026, et 70 dollars pour le prix estimatif du baril de pétrole brut. Les exportations de biens devraient s'élever à 49,8 milliards USD en 2024, tandis que les importations devraient augmenter de 7,1% par rapport aux prévisions de clôture de 2023 et atteindront 43,5 milliards USD. Ainsi, la balance commerciale enregistrera un excédant entre 2024 et 2026 pour atteindre 6.3 milliards USD en 2024, 2,9 milliards USD et 4,2 milliards USD en 2025 et 2026. Le PLF a prévu plusieurs mesures législatives visant principalement à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, le soutien à l'investissement, et la facilitation et la numérisation des procédures fiscales. Concernant les mesures prises pour soutenir l'investissement et l'économie nationale, le PLF 2024 a prévu la suppression de la Taxe sur l'activité professionnelle conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, outre des incitations fiscales proposées pour certaines activités.

Dans son rapport préliminaire, la commission des finances et du budget a mis en exergue l'importance d'introduire des amendements, au fonds et sur la forme, dans certains articles du projet, tout en proposant de nouvelles mesures relatives au renforcement des recettes des collectivités locales, l'encouragement de la production nationale, la numérisation et le développement des banques. Elle a recommandé, en outre, de mettre en place un système d'information "plus crédible", davantage de coordination entre les différents secteurs en matière de gestion des finances publiques, tout en actualisant le système comptable de manière à pouvoir estimer les couts de chaque programme. La commission a préconisé également de mettre en place un plan global pour améliorer le climat fiscal à travers le renforcement du système de contrôle au niveau de tous les services et des administrations publiques. Elle a souligné la nécessité d'élargir l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses publiques, et la mobilisation des ressources pour faire face aux besoins socioéconomiques "qui ne peuvent pas être pris en charge dans le cadre des enveloppes prévues". (APS)